

**ROYAUME DU MAROC
PREMIER MINISTRE
SECRETARIAT D'ETAT A LA POPULATION**

PROGRAMME DE PRIORITES SOCIALES (BAJ 1)

***SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE
DES PROVINCES CIBLES***

Décembre 1997

DIRECTION DE LA STATISTIQUE

Dépôt Légal : 179/1998
ISBN 9981-20-141-3

**Toute reproduction intégrale ou partielle est strictement interdite
sauf autorisation écrite de la Direction de la Statistique.**

SOMMAIRE

	Page
Introduction	5
I. COMPOSITION DIMOGRAPHIQUE	7
1.1. Constat	7
1.2. Implications	8
II. EDUCATION	9
2.1. Alphabétisation	10
2.2. Scolarisation	12
III. SOINS MIDICO-SANITAIRES	14
3.1. Infrastructure médicosanitaire	14
3.2. Portée du planning familial	15
3.3. Couverture vaccinale	17
IV. CONDITIONS D'HABITATION	18
4.1. Statut et type de logement.....	18
4.2. Conditions d'habitation	19
V. EMPLOI: NIVEAU ET PROFIL	22
5.1. Niveau d'activité	22
5.2. Niveau de chômage	24
5.3. Profil socio-professionnel	25
VI. NIVEAUX DE VIE	27
6.1. Niveaux de vie comparés.....	28
6.2. Distribution des niveaux de vie.....	29
6.3. Incidence de la pauvreté	31
Synthèse générale	33

Tabulation statistique: Niveau comparé des indicateurs

socio-économiques dans la strate BAJ et le reste du pays..... 37

INTRODUCTION

Ce document est consacré à une description comparée des conditions de vie des populations dans la strate des provinces ⁽¹⁾ ciblées par le BAJ 1. Les caractéristiques abordées concernent les structures démographiques, l'accessibilité aux services sociaux de base dont notamment l'éducation et les soins de santé, les conditions d'habitation, l'activité économique et les niveaux de vie.

La première fonction assignée à ce document, consiste en une mise en relief des écarts observés dans les domaines d'intérêt du BAJ entre les provinces ciblées et le reste du pays. Il s'agit d'une évaluation des conditions de vie dans la strate BAJ et de leur interaction avec le profil socio-professionnel et les schémas de participation à la croissance économique et à l'investissement dans le développement humain et dans l'infrastructure sociale.

Le tri à plat des indicateurs d'accès et de structure relatifs à la strate BAJ 1 et dont l'estimation est faite à la veille du lancement de ce programme, constitue la seconde fonction de ce document. En s'étendant à l'ensemble des domaines d'action de la Stratégie de Développement Social (SDS), ces indicateurs sont à même de servir de référence à l'évaluation future des avancées en matière des niveaux et cadres de vie de la population cible.

La première partie de ce document propose une synthèse de l'évaluation des structures démographiques, des conditions d'habitation, des modes et niveaux de participation à l'activité économique, de l'accessibilité à l'alphabétisation, à la scolarisation

(1) La mise en oeuvre de la Stratégie de développement social (encadré 1, ci-après) est faite sous forme d'une série intégrée de programmes dont la première tranche "Programme de priorités sociales" (BAJ 1) est en cours de réalisation dans les provinces prioritaires (encadré 2, ci-après).

et au reste des services sociaux de base, et des niveaux moyens de

vie. Ces dimensions sont abordées du point de vue niveau, stature et influence sur les conditions d'être dans la strate BAJ 1. La seconde partie propose une tabulation statistique comparant le niveau des indicateurs clés de la SDS entre la strate des provinces ciblées par le BAJ 1 et le reste du pays. Elle établit un constat de la situation socio-économique dans ces provinces et révèle les déficits que la SDS est appelée à combler pour activer le processus de recul de la pauvreté.

Ce document a été élaboré par Mrs Doudich
Mohamed, Teto Abdelkader et Noureddine
Ouraini.

Encadré 1: PROGRAMME DE PRIORITES SOCIALES (BAJ 1)

Le schéma de la distribution des fruits de la croissance économique véhiculés par l'investissement des pouvoirs publics dans les équipements communautaires et services sociaux, n'a pas suffisamment avantageé toutes les couches sociales et les zones rurales du pays. C'est justement pour atténuer les disparités sociales et spatiales, qu'une Stratégie de Développement Social (SDS) orientée vers les groupes sociaux les plus défavorisés a été élaborée en 1993 dans un cadre interministériel et en consultation avec la Banque Mondiale. Sa mise en oeuvre est faite sous forme d'une série de programmes. Le premier programme de priorités sociales (BAJ 1) qui représente une première tranche de la stratégie de développement social est articulée autour des trois axes suivants:

↓ **L'élargissement de l'accès des populations défavorisées aux services sociaux de base**, notamment par l'accroissement du taux de desserte en eau potable et d'assainissement, l'élargissement de l'accès aux services de santé de base, l'accroissement du taux de scolarisation au niveau de l'enseignement fondamental en particulier dans le milieu rural, et le développement des programmes de logement social.

↓ **L'accroissement des opportunités d'emploi et des revenus de la population** par le maintien d'un cadre macro-économique approprié, la levée d'obstacles institutionnels et réglementaires à la création d'emploi, et le renforcement des mécanismes d'intermédiation et d'insertion dans le marché du travail.

↓ **Le renforcement des programmes d'assistance et de protection sociales** par un bon ciblage des programmes d'assistance et d'aides sociales sur les catégories vulnérables, l'augmentation des ressources réservées à ces programmes et une gestion efficace des services des filets de sécurité.

Encadré 2: APPROCHE DE SELECTION DES ZONES PRIORITAIRES

L'identification des provinces renfermant les populations les plus défavorisées, a été fondée sur un ciblage ayant consisté à classer les provinces selon les indicateurs suivants:

- le taux d'analphabétisme;
- le quotient de mortalité infantile;
- le taux d'inscription des enfants âgés de sept ans en première année de l'enseignement fondamental;
- le nombre de médecins pour 10 000 habitants;
- l'effectif du personnel paramédical pour 10000 habitants;
- le nombre d'habitants par dispensaire;
- le nombre d'habitants par Centre de santé;
- la dépense annuelle moyenne par tête;
- le taux d'urbanisation.

Le recours au classement par la méthode des rangs, a permis de retenir treize provinces prioritaires. Ces provinces sont les suivantes: El kelaa, Ouarzazate, Taroudante, Essaouira, Azilal, Chefchaouen, Sidi Kacem, Tiznit, Safi, Chichaoua, El haouz, Taza et Al hoceima. Comme la province de Ouarzazate a été découpée en deux provinces (Ouarzazate et Zagora), le champ d'action du BAJ 1 s'étend aujourd'hui à quatorze provinces.

I. COMPOSITION DEMOGRAPHIQUE

1.1. Constat

D'après le RGPH de 1994, les personnes âgées de moins de 15 ans représentent 42,0% dans les provinces du BAJ contre 35,3% dans le reste des provinces du Royaume et 37,0% à l'échelle nationale (graphique 1). Inversement, les "15 à 54 ans" représentent respectivement 48,3%, 54,9% et 53,2%. L'importance relative des "moins de 15 ans" dans la population s'avère relativement élevée dans les zones rurales des provinces de Chefchaouen (48,8%), Ouarzazate (46,9%), AlHoceïma (44,4%) et Taza (43,7%).

Ces données révèlent que la composition démographique des ménages de la strate BAJ, à savoir un grand nombre de membres à charge et un nombre réduit de membres adultes actifs occupés, explique, en partie, leur vulnérabilité relative à la pauvreté.

Encadré 3: Tendence de la population ciblée par le BAJ 1

En 1996, la population vivant dans les provinces ciblées par le BAJ 1, est estimée à 7,1 millions de personnes dont près des 3/4 résident en milieu rural. Celle des provinces cibles situées au nord du pays est estimée à près de 2,2 millions contre 4,9 millions pour les provinces localisées au centre du pays.

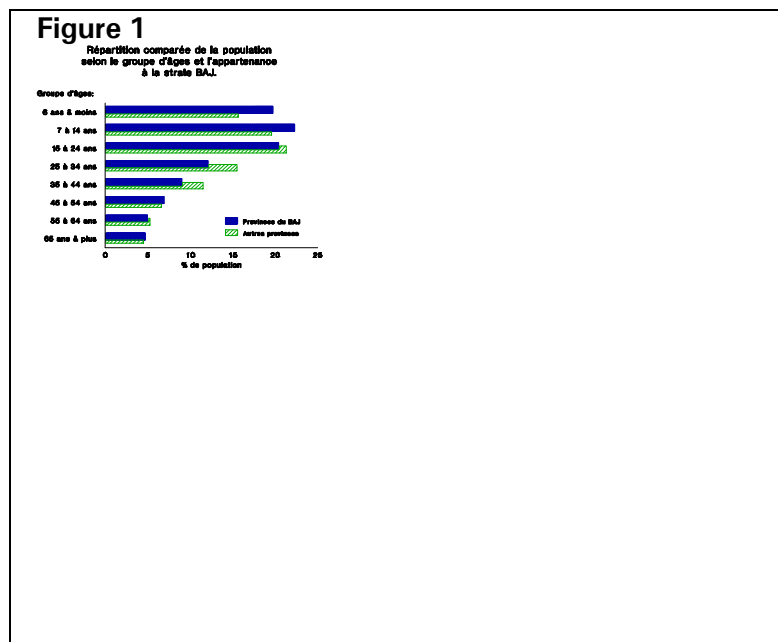
Le taux d'accroissement annuel moyen de cette population, est estimé à 1,18% au cours de la période 1997-2000, et à 1,0% de l'an 2000 à 2005.

Les ménages constitués de moins de 6 membres représentent 25,8% dans la strate BAJ contre 33,0% dans le reste du pays. Cette proportion s'établit respectivement à 45,5% et 36,6% pour les ménages de 8 membres et plus. Les ménages cibles se caractérisent en fait par une taille relativement élevée, ce qui peut affecter leur capacité à supporter, entre autres, les dépenses d'éducation, de formation et de soins de santé.

1.2. Implications

Des facteurs tels que l'âge moyen au premier mariage et son corollaire l'indice synthétique de fécondité, expliquent en partie, la tendance des zones rurales du BAJ à renfermer une importance relative notable des moins de 15 ans. Dans des provinces telles que El-Kelaâ, Ouarzazate et Azilal, l'âge moyen au premier mariage des femmes rurales demeure inférieur à 22 ans contre une moyenne nationale de 23,8 ans. Quant à l'indice synthétique de fécondité, il atteint un niveau élevé dans les sections rurales des provinces de Chefchaouen (7,3) et d'Ouarzazate (5,6); la moyenne nationale

étant de 4,3 à l'échelle du milieu rural marocain.



En somme, la strate BAJ observe dans sa section rurale un indice synthétique de fécondité (4,9) dépassant d'un point celui relevé

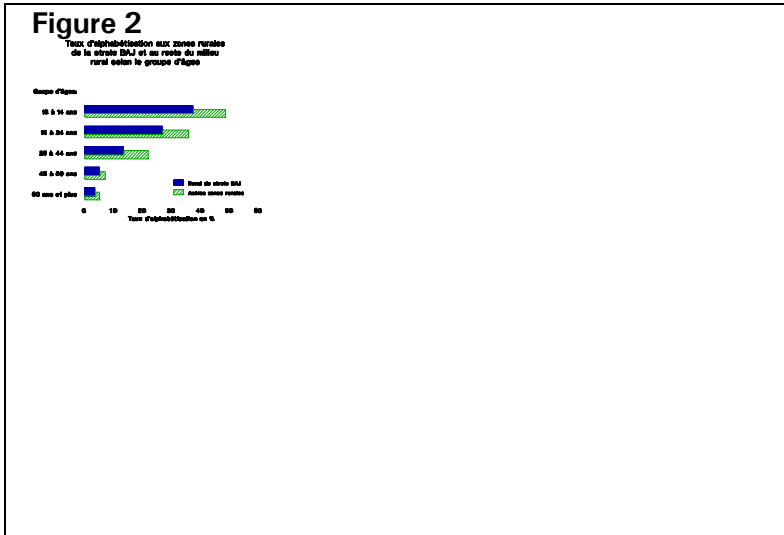
pour le reste des zones rurales (3,9). L'amélioration des cadres de vie dans la strate BAJ passe donc par un accès de ses populations aux caractéristiques associées à une fécondité modérée: éducation, soins de santé, sécurité sociale, contraception, etc. L'accessibilité comparée des populations de la strate BAJ à l'éducation, est abordée par la section suivante.

II. EDUCATION

Une composante du programme de priorités sociales (BAJ) est axée sur la promotion de l'éducation de base et l'amélioration des connaissances de la population des provinces ciblées (Encadré 4, ci après). La description de cet aspect est faite à travers une évaluation comparée de l'alphabétisation et la scolarisation.

2.1. Alphabétisation

L'analphabétisme affecte les hommes et les femmes, les citadins et les ruraux, d'une manière disproportionnée. Au niveau national, la proportion de la population analphabète âgée de 15 ans ou plus est évaluée à 57,6%. Que ce soit en milieu urbain ou en milieu rural, l'analphabétisme touche beaucoup plus les femmes que les hommes. Le pourcentage des femmes adultes (15 ans et plus) analphabètes est estimé à 69,4% contre 44,7% pour les hommes, soit respectivement 51,5% contre 27,4% dans les villes et 92,0% contre 66,7% en milieu rural.



Au niveau des provinces ciblées par le BAJ, 74,5% de la population âgée de 15 ans ou plus sont analphabètes, soit 85,4% pour les femmes et 61,6% pour les hommes. Aux provinces non sélectionnées pour le programme BAJ, le taux d'analphabétisme demeure relativement moins élevé (52,6%) que celui relevé à la strate BAJ et ce, aussi bien au niveau du milieu de résidence (urbain/rural) qu'au niveau du genre.

Encadré 4: Consistance du BAJ 1

Le programme BAJ 1 se compose de trois projets qui sont exécutés de manière cohérente et intégrée. Il s'agit des projets suivants:

- Education de base;
- Soins de santé de base;
- Promotion nationale, coordination et suivi des programmes sociaux.

↑ Le projet "éducation de base" vise:

- l'amélioration de l'accès à l'éducation de base et les taux de rétention;
- la réduction de l'écart entre les filles et les garçons ;
- l'amélioration de la qualité de l'éducation ;
- l'appui aux programmes d'alphabétisation ;
- le renforcement des capacités dans la planification, l'équipement, la gestion, etc.

↑ Le projet "soins de santé de base" est focalisé sur:

- l'amélioration de l'accès aux services de soins de santé préventif et curatif essentiels;
- le renforcement du programme de maternité sans risque ;
- le soutien aux programmes prioritaires nationaux de santé publique.

↑ Le projet "promotion nationale", coordination et suivi des programmes sociaux contient les composantes suivantes:

- Promotion nationale ;
- Suivi statistique (création d'un observatoire sur les conditions de vie de la population et réalisation de l'Enquête sur les niveaux de vie des ménages);
- Coordination, suivi et évaluation du programme.

Dans la strate BAJ, le taux d'alphabétisme pour les tranches d'âges "25 à 44 ans" et "10 à 14 ans", est estimé respectivement à 26,5% et 47% pour l'ensemble des deux sexes. Ce taux se fixe respectivement à 14,5% et 31,7% pour les femmes contre 41,8% et 61,6% pour les hommes, et indique que, quelle que soit la génération, les femmes sont relativement désavantagées en matière de scolarisation.

L'une des explications qu'on pourrait avancer sur l'inégalité des sexes vis-à-vis de la scolarisation, c'est la persistance dans certains milieux d'une attitude négative envers la scolarisation des filles. Actuellement, cette attitude n'a plus d'influence significative en milieu urbain par comparaison au milieu rural.

2.2. Scolarisation

L'examen de la structure de la population en cours de scolarisation indique que la proportion des femmes scolarisées dans la masse globale des personnes scolarisées, est inférieure à 50%. Au niveau national, sur 100 élèves et étudiants, 42 sont de sexe féminin. Ce rapport s'établit à 35 pour les provinces concernées par le BAJ 1, et à 44 au niveau des autres provinces.

C'est en milieu rural que l'importance relative des filles scolarisées connaît un retard notable: sur 100 personnes scolarisées, seules 32 sont de sexe féminin. Ce rapport s'établit à près de 28 en milieu rural des provinces concernées par le BAJ et à 33 aux zones rurales des autres provinces. Dans les villes, la tendance à l'égalité des sexes sur le plan de la scolarisation, est plus nette: 48% des scolarisés sont de sexe féminin, soit 45% au niveau des provinces concernées par le BAJ.

Ces rapports ne permettent pas d'avoir une idée sur la proportion des personnes scolarisées par rapport à l'ensemble des personnes disposées à l'être. Le taux brut de scolarisation de la population âgée de 7 à 12 ans, constitue un indicateur du degré de généralisation de l'enseignement fondamental (1er cycle). Ce taux est défini par le rapport du nombre d'élèves inscrits dans ce cycle au nombre d'enfants âgés de 7 à 12 ans.

A l'échelle nationale, ce taux est estimé à 82,1%, soit 92,6% pour les garçons et 71,3% pour les filles. Dans les provinces concernées par le BAJ, ce taux se chiffre respectivement à 67,3%, 83,7% et 50,3%. Quant aux autres provinces, il s'établit à des niveaux supérieurs, respectivement 87,8%, 96,1% et 79,4%.

Dans les zones urbaines, ce taux dépasse ⁽¹⁾ les 100% pour les garçons et est de près de 100% pour les filles. Au niveau des zones urbaines des provinces concernées par le BAJ, le taux brut de scolarisation des garçons et des filles est respectivement de 108,3%

et 88,1%. Au niveau des autres provinces, ces taux s'élèvent à 107,0% et 100,0% respectivement.

En milieu rural, le taux brut de scolarisation est estimé à 64,2% soit 58,9% au niveau des provinces considérées prioritaires par le BAJ et 67,9% pour les autres provinces. Le taux brut de scolarisation des filles rurales demeure inférieur à celui des garçons (respectivement 39,8% contre 77,2%) au niveau des provinces concernées par le BAJ et au niveau des autres provinces (respectivement 52,3% et 82,6%).

Le taux de fréquentation des jardins d'enfants, des écoles coraniques ou des écoles primaires par les enfants âgés de 4 à 6 ans, est estimé à 45,1% au niveau national, à 70,1% au niveau urbain et à 26,5% au niveau rural. Pour l'ensemble des provinces considérées prioritaires, le taux de fréquentation des établissements scolaires par les enfants âgés de 4 à 6 ans, est de 32,4%, soit 41,2% pour les garçons et 22,9% pour les filles. Dans les zones urbaines de ces provinces, ces taux sont estimés respectivement à 62,1%, 68,8% et 57,3%. Dans les zones rurales de ces mêmes provinces, ces taux demeurent faibles puisque pour l'ensemble des deux sexes, seuls 26,6% sont inscrits aux cours d'initiation, soit 37,0% des garçons et 14,3% des filles.

(1) Ces taux peuvent dépasser 100% puisque leur numérateur contient en plus des élèves âgés de 7 à 12 ans, ceux âgés de moins de 7 ans et de plus de 12 ans et qui sont inscrits dans le premier cycle de l'enseignement fondamental.

III. SOINS MEDICO-SANITAIRES

L'accès aux soins de santé est abordé du point de vue offre et demande ⁽¹⁾ de services de santé. L'analyse de cet aspect se réfère aux principaux indicateurs relatant l'infrastructure médico-sanitaire,

la portée du planning familial et la couverture vaccinale.

3.1. Infrastructure médicale sanitaire

La concentration relative des moyens de santé dans les grandes agglomérations urbaines et les provinces pôles de chaque région, fait que les soins de santé soient peu accessibles à la majorité de la population rurale en particulier celle ciblée par le BAJ. Cette situation est concrétisée par une série d'indicateurs⁽²⁾, en l'occurrence :

■ Dans le domaine de l'offre de soins de santé de base, les provinces BAJ sont relativement moins dotées en personnel médical et paramédical. Le nombre de médecins pour 10.000 habitants (1,1) dépasse à peine l'unité, soit le 1/4 du nombre observé aux provinces hors BAJ (4,2). La densité du personnel paramédical est aussi plus élevée dans les provinces hors BAJ (11 infirmiers et sages femmes pour 10.000 habitants) que dans les provinces du BAJ (7 infirmiers et sages femmes pour 10 000 habitants). Il y a cependant lieu d'observer que les provinces BAJ situées dans le nord du pays enregistrent des indicateurs d'offre plus élevés que leurs homologues situées dans le centre du pays.

Il en découle que l'offre de soins de santé est sujette à des disparités relatives d'une part entre les zones urbaines et rurales et d'autre part entre les provinces du BAJ et les autres provinces.

(1) L'offre de soins de santé indique les moyens dont disposent les provinces en matière de dispensaires, hôpitaux, médecins, infirmiers, etc; la demande traduit le degré d'accès de la population à l'usage des services dispensés par l'infrastructure sanitaire.

(2) Les données sur l'offre médico-sanitaire sont obtenues de l'Annuaire statistique (1996) de la Direction de la Statistique; les indicateurs d'accès se réfèrent à l'ENPE 1996.

■ A l'échelle nationale, 60,6% des personnes malades ou blessées procèdent à une consultation médico-sanitaire, soit 53,7% dans les provinces du BAJ et 62,5% dans les autres provinces. En milieu urbain, cette proportion s'établit à 68,4%, soit 67,8% dans les zones urbaines du BAJ et 72,7% dans les autres provinces. Dans l'espace rural, 49,0% des malades ou blessés ont recours à une consultation, soit 45,3% dans les provinces BAJ et 51,2% dans les autres provinces.

■ L'accès aux établissements de soins de santé de base peut être mesuré par la proportion de la population logée à moins de six Km d'un établissement dispensant des soins sanitaires. Ainsi défini, le taux d'accès estimé auprès des personnes rurales qui se sont déclarées malades ⁽¹⁾ au premier semestre de 1996, est plus faible dans les zones rurales du BAJ que dans le reste des zones rurales (Tableau 3.6 en annexe).

■ En matière de couverture médico-sanitaire par un système de sécurité public ou privé, le taux de couverture est estimé à 14,0% à l'échelon national, soit 24,6% dans les villes contre 2,3% dans l'espace rural. Examiné par strate de provinces et milieu de résidence, ce taux est de 18,7% dans les zones urbaines du BAJ contre 25,3% pour les autres provinces. En milieu rural, il s'établit à 1,3% dans les provinces BAJ et à 3,0% dans les autres provinces.

3.2. Portée du planning familial

L'analyse des données sur la santé de la mère et de l'enfant permet d'évaluer les écarts qui persistent en la matière. Telle qu'elle est observée en 1996, la proportion des naissances qui font l'objet

(1) Le taux d'accès aux soins médico-sanitaires doit être calculé pour toute la population et non pas uniquement pour les personnes malades.

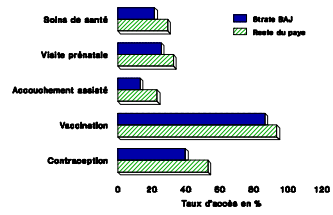
d'une visite prénatale auprès d'un personnel médical, s'établit à l'échelle nationale à 50,1%. Là aussi, des disparités persistent entre les provinces BAJ et celles du reste du pays. Ainsi, cette proportion est de 56,5% dans les provinces hors BAJ contre 33,9% dans celles du BAJ. Dans les zones urbânes hors BAJ, elle est estimée à 74,5% contre 68,3% au niveau des zones urbaines des provinces BAJ. Dans les zones rurales de ces strates de provinces, elle est respectivement de 32,7% et 25,6%.

A l'échelle nationale, 42,1% des accouchements sont assistés par un personnel médical, soit 70,6% en milieu urbain et 17,5% en milieu rural. La faible proportion des femmes rurales dont l'accouchement est assisté par un personnel médical, est attribuable, entre autres, à l'indisponibilité des établissements sanitaires en ce milieu. Par contre, en milieu urbain, les 7/10 des naissances ont lieu dans un établissement sanitaire: 58,3% dans un hôpital public ou une maternité, 9,0% dans une clinique privée et 3,3% dans un centre de santé.

Dans les provinces BAJ, la part des femmes ayant accouché dans un établissement hospitalier est de 22,8% contre 49,8% pour le reste du pays. Ces proportions s'établissent respectivement à 66,6% et 71,2% dans les villes contre 12,2% et 21,5% dans les zones rurales.

Figure 3

Accès aux soins médico-sanitaires dans
la strate BAJ comparé au reste du pays.



En matière de planification familiale, le recours à la contraception s'est développé d'une façon notable. Le taux de prévalence contraceptive observé pour les femmes mariées âgées de 15 à 49 ans, est estimé en 1996 à 55,3% au niveau national, soit 62,3% dans les villes et 47,4% en milieu rural. Par strate de provinces, le pourcentage des femmes qui pratiquent la contraception est de 43,9% dans les provinces BAJ contre 59,1% dans les autres provinces, soit respectivement 57,8% et 62,8% dans les zones urbaines et 39,7% et 52,8% pour les zones rurales.

3.3. Couverture vaccinale

Un des indicateurs de l'état de santé est la proportion d'enfants (12 à 23 mois) vaccinés contre les principales maladies. Pour ce qui est des vaccins spécifiques, presque la totalité des enfants âgés de 12 à 23 mois (98,7%) ont reçu le BCG contre la tuberculose. Les taux relatifs aux autres vaccins anti-polio et le DTCoq montrent que 97,8% des enfants ont reçu le polio/DTCoq 1. Pour la rougeole, le niveau de couverture vaccinale atteint 95,1%. Par type de province, le pourcentage des enfants qui ont reçu tous les vaccins est de l'ordre de 95,4 % pour les provinces hors BAJ contre 88,8% au niveau de celles du BAJ.

Dans les zones urbaines des provinces du BAJ, la couverture vaccinale se chiffre à 100,0% contre la tuberculose, 97,7% contre le Polio/DTCoq 3 et la rougeole. Quant aux autres provinces, la proportion des enfants citadins vaccinés contre les mêmes maladies s'établit respectivement à 100,0%, 98,5% et 98,8%. Dans les zones rurales des provinces du BAJ, ce taux est de l'ordre de 95,5% contre la tuberculose, 90,9% contre le Polio/DTCoq 3 et 88,1% contre la rougeole, soit respectivement 99,2%, 97,0% et 95,1% dans les zones rurales des autres provinces.

IV. CONDITIONS D'HABITATION

Dans cette section, les conditions d'habitation sont abordées du point de vue type et statut de propriété des logements, et accès aux services sociaux liés notamment à l'approvisionnement en eau de réseau, à l'électricité et à l'assainissement solide et liquide.

4.1. Statut et type de logement

La répartition des ménages selon le type de logement indique que si seulement près du 1/4 des habitations sont construites en dur ⁽¹⁾ dans la strate BAJ, la proportion de ménages vivant dans ce type de logement s'élève au 2/3 environ pour le reste du pays. La proportion de ménages résidant dans un habitat autrement construit s'établit respectivement à 75,5% et 26,7%. Plus précisément, plus

Il s'agit essentiellement des logements de type villa, appartement dans un immeuble, maison marocaine moderne et maison rurale en dur.

que les 7/10 des ménages dans les zones urbaines des deux strates de provinces (BAJ et hors BAJ) habitent dans des logements en dur. En milieu rural, les logements en pisé et baraques hébergent plus des 9/10 des ménages dans les provinces BAJ et près des 6/10 ailleurs. La prédominance de ce type de logement dans l'espace rural serait l'un des facteurs qui entravent un accès plus rapide des populations à certains services communautaires tels que l'électricité et le réseau d'eau potable.

L'une des caractéristiques majeures du statut d'occupation du logement dans les provinces BAJ, est que près des 9/10 des ménages sont propriétaires de leur logement, alors que dans les provinces hors BAJ cette proportion est de l'ordre des 7/10. Plus précisément, 95,2% des ménages ruraux des provinces BAJ sont propriétaires de leur logement contre 87,0% dans le reste des provinces.

4.2. Conditions d'habitation

L'accès à l'eau potable, à l'électricité et à l'assainissement liquide et solide, est aussi un indicateur de la qualité du logement et du confort qu'il offre. L'analyse de cet aspect révèle ce qui suit :

■ **Eau potable du réseau:** Si près de 89,1% des foyers citadins sont desservis par le réseau de distribution d'eau potable (77,8% sont raccordés au réseau et 11,3% par le biais des bornes fontaines publiques), ce taux est limité à 11,5% en milieu rural où les sources naturelles (puits, oueds, seguia et points d'eau aménagés) sont encore dominantes en matière d'approvisionnement des populations en eau. Examinée par strate de province, et par comparaison à la moyenne enregistrée à l'échelle nationale, la proportion des ménages pourvus d'eau de réseau est relativement limitée au niveau des provinces BAJ (23,6%). Au niveau de la strate hors BAJ, la proportion des ménages bénéficiant du réseau d'eau potable se chiffre à 64%.

La principale raison de l'inaccessibilité au réseau d'eau est l'inexistence de ce dernier dans la localité de résidence. Ainsi, cette raison est avancée par 93,7% des ménages n'accédant pas au réseau d'eau à l'échelle de l'ensemble des provinces BAJ, soit 48,0% dans leurs zones urbaines et 97,5% au niveau de leur espace rural.

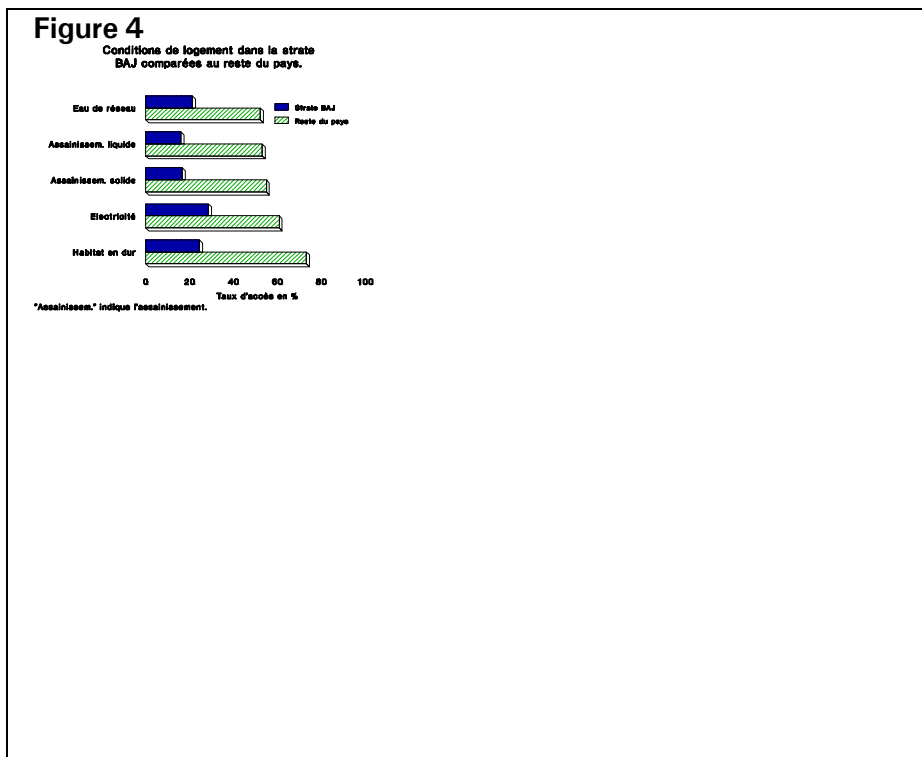
Si l'on définit l'accès à l'eau potable par la résidence à une distance⁽¹⁾ inférieure ou égale à 1 Km d'une source d'eau en milieu rural et à 200 mètres en milieu urbain, le taux d'accès à l'eau potable s'élève à 91,1% au niveau national, soit 87,4% en milieu rural et 93,9% en milieu urbain. Différencié selon la strate de provinces, ce taux s'établit respectivement à 91,4%, 90,4% et à 94,3% dans les provinces BAJ contre respectivement 90,9%, 85,4% et 93,9% dans les autres provinces.

Le traitement de l'eau utilisée pour la boisson et procurée d'autres sources que le réseau d'eau potable, est pratiqué par 30,8% des ménages ruraux des provinces BAJ contre 48,0% au niveau des provinces hors BAJ. Dans les villes, la proportion des ménages qui traitent l'eau obtenue des sources naturelles, se chiffre à 51,3% et 74,6% respectivement dans les provinces BAJ et hors BAJ.

■ **Electricité:** La disponibilité de l'électricité dans le logement est un autre élément non moins important dans la vie quotidienne de la population. En plus de l'éclairage, l'électricité offre, en effet, la possibilité d'utiliser un certain nombre d'éléments de confort qui ne manquent pas de contribuer à l'amélioration du cadre de vie des populations. Les ménages disposant de l'électricité forment près de 28,7% parmi ceux des provinces BAJ et 60,8% parmi les provinces hors BAJ. Si les zones urbaines de ces strates (BAJ, hors BAJ) observent des taux d'accès de même ordre (respectivement 84,8% et 84,7%), la proportion des ménages ruraux disposant de l'électricité est estimée respectivement à 11,4% et 15,8%.

(1) Ces distances correspondent aux normes internationales définissant l'accès à l'eau potable.

Il importe aussi de noter que le principal mode d'éclairage observé chez les ménages dépourvus d'électricité, est essentiellement la bougie: plus de la moitié des ménages privés d'électricité font recours à ce moyen d'éclairage.



■ **Hygiène du milieu environnant:** En milieu urbain, 78,9% des ménages habitent des logements raccordés au réseau des égouts. Ce taux d'accès s'élève à 80,1% dans les zones urbaines des provinces hors BAJ contre 67,8% au niveau de la partie urbaine de la strate BAJ. En milieu rural, à peine 1,7% des ménages ont cet avantage de sorte qu'une très grande proportion des ménages ruraux (73,6%) jettent les eaux usées dans la nature. Le réseau d'égout dans l'espace rural des provinces BAJ, est presque inexistant (0,1%), contre 2,8% dans les provinces hors BAJ.

■ **Biens durables:** C'est sur la base du degré de diffusion dans la population des principaux biens durables qu'on peut juger

qualitativement les conditions d'habitat. L'évaluation des taux d'équipement des ménages, indique que ce sont les équipements de première nécessité qui enregistrent les plus fortes diffusions dans la société marocaine. Les radios, téléviseurs, réfrigérateurs et cuisinières équipent respectivement 80,8%, 63,3%, 35,1% et 22,4% des foyers. Quant aux équipements économiquement qualifiés de luxe, tels que la voiture et la machine à laver, elles sont moins répandues et observées respectivement chez 11,0% et 8,1% des ménages.

Plus précisément, le capital en biens durables des ménages citadins est nettement plus important que celui des ménages ruraux. Que ce soit en milieu urbain ou rural, les provinces BAJ enregistrent des taux d'équipement en biens durables nettement inférieurs à ceux constatés au niveau des provinces hors BAJ.

V. EMPLOI: NIVEAU ET PROFIL

Le niveau de l'activité de la population, son profil socio-professionnel et sa vulnérabilité au chômage, sont autant de facteurs conditionnant la réalisation d'un niveau de vie décent. L'objet de cette section est de procéder à une différenciation du niveau de ces facteurs selon le milieu de résidence, le genre et la strate de provinces (BAJ, hors BAJ). Connaissant le niveau et la distribution des niveaux de vie dans ces strates, cette différenciation est à même d'affiner les raisons socio-économiques de la faiblesse relative des niveaux de vie dans la strate BAJ (voir section 6).

5.1. Niveau d'activité

Le taux brut d'activité⁽¹⁾ indique la proportion des personnes actives (pourvues d'emploi ou en chômage) dans l'ensemble de la population,

(1) Les données provinciales ont été obtenues du RGPH 1994; celles relatives aux strates BAJ/Hors BAJ se réfèrent aux résultats de l'ENPE 1995.

et est susceptible de capter le potentiel d'individus dont la mobilisation dans la création des richesses nationales est aussi une priorité sociale. Que ce soit en milieu urbain ou en milieu rural, ce taux s'établit à un niveau plus faible dans la strate BAJ (36,8%) que dans le reste du pays (38,0%). Différencié selon le genre, ce taux s'élève respectivement à 48,8% et 52,1% pour les hommes et est respectivement de 25,6% et 24,4% pour les femmes. Le niveau relativement faible du taux brut d'activité dans les provinces ciblées par le BAJ est donc imputable, en partie, au niveau de participation des hommes à l'activité économique, et est cohérent avec la restriction relative de la composition démographique des ménages de telles provinces en membres en âge d'activité (voir section 1). Quant à l'observation d'un taux brut d'activité féminin plus élevé dans les provinces BAJ, elle est le résultat du poids des femmes rurales et du niveau de leur activité (27,7%).

Analysé par province, le taux d'activité féminin est inférieur à 10% dans les zones urbaines de Ouarzazate (7,5%), Azilal (9,7%), Tiznit (8,5%), El Haouz (8,6%) et Al-Hoceïma (9,2%). Pour les zones rurales, ce sont les provinces d'El-Kelaâ (4,9%), Essaouira (6,4%), Azilal (4,1%), Sidi Kacem (7,4%), El Haouz (6,9%) et Taza (6,3%) qui observent les taux d'activité féminins les plus faibles. Pour les hommes, le taux brut d'activité se situe généralement entre 45% et 50% et n'est pas sujet à d'importantes modifications dans l'espace.

Il découle de ces données qu'à l'échelle des provinces BAJ comme à l'échelon national, la participation des femmes à l'activité économique demeure modeste pour des raisons associées aussi bien à l'accès de la femme aux facteurs liés à une contribution notable au développement économique qu'aux outils statistiques utilisés dans l'observation du type d'activité.

Le contrôle de ces contraintes requiert une stratégie d'ensemble fondée sur l'éducation et la formation de la femme et de l'homme en tant que prémisses d'une fécondité modérée, sur la revalorisation du savoir-faire de la femme par l'accès aux micro-crédits, et aussi

sur l'installation d'un minimum d'équipements communautaires et d'infrastructure sociale physique en milieu rural ; éléments fondamentaux dans l'aménagement de l'emploi du temps de la femme, et la propagation des activités génératrices de revenu.

5.2. Niveau de chômage

Les données de l'ENPE 1995 indiquent que les hommes sont pratiquement sujets à la même incidence du chômage et ce, dans les provinces ciblées par le BAJ et le reste des provinces. Cette indépendance du chômage masculin de la strate de provinces, révèle que la garantie d'un niveau d'accès aux services sociaux de base dans les provinces BAJ, peut, de par ses effets induits sur l'activité économique de la population, engendrer une relance de l'emploi; mais, cette action sociale serait insuffisante et devrait être renforcée par la promotion des activités économiques à forte intensité de main d'oeuvre. En outre, comme le taux de chômage féminin est relativement élevé dans les zones urbaines des provinces telles que Tiznit (52,5%), Al-Hoceïma (47,7%) et Taza (43,8%), l'évaluation du profil des femmes en chômage permettrait de formuler des actions spécifiques qui sont susceptibles d'atténuer son incidence. La persistance de tels niveaux de chômage, prive la population de sources supplémentaires de revenus et constitue une entrave à l'amélioration des niveaux moyens de vie dans la strate BAJ.

La forte vulnérabilité des "15 à 24 ans" au chômage n'est pas spécifique à une province donnée; elle est plutôt générale bien qu'un léger avantage soit enregistré dans la strate BAJ. Dans cette strate, 21,1% des hommes et 13,2% des femmes de ce groupe d'âges sont à la recherche d'un emploi, contre respectivement 25,4% et 25,3% pour le reste des provinces. Près de 49,4% des chômeurs observés dans la strate BAJ, sont âgés de moins de 25 ans. Ces taux révèlent que la sous-utilisation des ressources humaines demeure une caractéristique des jeunes actifs ayant généralement bénéficié de la scolarisation et de la formation. Ces

derniers sont généralement tentés de valoriser leurs connaissances dans un emploi décent garantissant à la fois leur sécurité financière et leur promotion sociale. Inversement, la faible incidence du chômage au sein des non scolarisés, peut être due à leur forte propension à s'insérer dans des emplois temporaires.

La strate BAJ qui se caractérise par une population active moins scolarisée et moins diplômée que le reste des provinces, serait sujette à de telles tendances et c'est ce qui semble expliquer son léger avantage en matière d'occupation des jeunes actifs. Cet avantage fait qu'en 1995, le taux de chômage s'est établi à 12,8% pour les hommes et 11,5% pour les femmes dans la strate BAJ contre respectivement 14,9% et 21,8% pour le reste du pays.

5.3. Profil socioprofessionnel

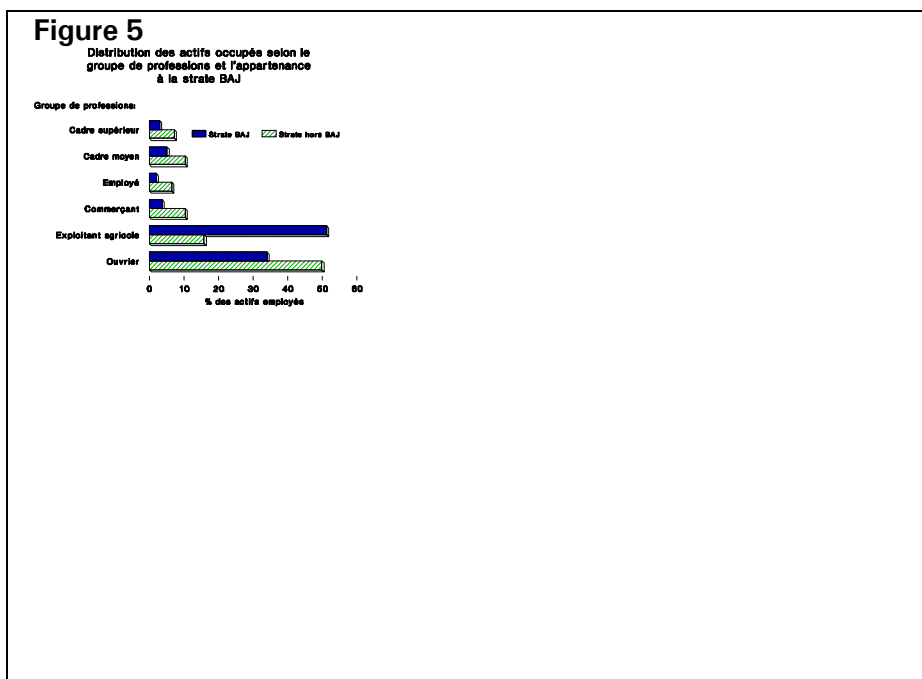
La description du profil socio-professionnel de la population active occupée, est abordée dans le sens d'une mise en relief des principales sources de revenu qui peuvent être rentabilisées et mobilisées dans l'élévation des niveaux de vie. Plus précisément, si l'activité agricole emploie 69,6% des actifs occupés à la strate BAJ, elle n'occupe que 36,3% des personnes pourvues d'un travail en dehors de cette strate. En outre, les branches "industrie" et "services" qui n'occupent, chacune, que près de 10% des actifs occupés à la strate BAJ, participent, respectivement, à raison de 20,1% et 26,3% dans la masse globale de l'emploi observé en dehors de cette strate.

Il ressort de ces données que le développement des activités agricoles est une dimension fondamentale de l'élévation des niveaux de vie dans la strate BAJ. Ce développement peut être, certes, ciblé sur les activités agricoles de subsistance qui fournissent l'essentiel de la consommation alimentaire; mais il doit s'étendre aux activités de production agricole à une grande échelle et à l'égard de leur apport à l'emploi salarié. La diversification de l'activité économique rurale et son extension aux activités non agricoles constituent aussi une

option fondamentale dans l'occupation des populations rurales les plus qualifiées. Ces dernières sont généralement contraintes à l'exode rural pour valoriser leur savoir-faire dans l'espace urbain.

Sous un autre angle, près des 8/10 des actifs occupés dans la strate BAJ ne sont pas des salariés; ils sont essentiellement des indépendants et des aides familiales. Il importe de rappeler qu'un indépendant est défini comme une personne active occupée travaillant pour son propre compte et n'employant que des apprentis et/ou des aides familiales. Cette organisation de type familial de l'activité économique dans la strate BAJ, révèle l'existence d'un potentiel pertinent d'activités génératrices de revenu et susceptibles de constituer un champ fertile pour le développement économique fondé sur la promotion des micro-entreprises et le savoir-faire des populations.

Les exploitants agricoles constituent 51,2% de la population active occupée dans la strate BAJ contre 15,8% dans les autres provinces. Dans les zones rurales de la strate BAJ, cette proportion atteint 60,3%. Elle indique que l'activité économique des populations rurales ciblées par le BAJ est dépendante de l'agriculture c'est-à-dire d'une pluviométrie suffisante. Cette vulnérabilité de l'activité économique à l'aléa climatique, peut être contrecarrée par la création de nuées dynamiques de développement avantageant l'apport des activités non agricoles à l'emploi.



VI. NIVEAUX DE VIE⁽¹⁾

Approché par la dépense annuelle moyenne par personne, le niveau de vie renseigne sur la satisfaction que procure la consommation de biens et services. Malgré ses insuffisances⁽²⁾, cet indicateur est à même d'évaluer le déficit relatif de la consommation par habitant dans la strate BAJ et d'apprécier la distribution des niveaux de vie en se référant aux valeurs de sa tendance centrale (moyenne et médiane) et aux seuils de pauvreté. Ceci permettra de procéder à une différenciation de la fragilité de la répartition des dépenses de consommation et de révéler les zones où la vulnérabilité économique est plus accentuée.

(1) Cette section se réfère aux données de l'ENNVM 1990/91.

(2) La dépense annuelle moyenne par personne correspond à la dépense annuelle totale des ménages rapportée à leur taille exprimée en nombre de membres et non en nombre d'équivalent-adultes. Les économies d'échelle que réalisent les ménages à taille élevée ne sont pas donc prises en considération.

6.1. Niveaux de vie comparés

Exprimée en DH de 1991, la dépense annuelle moyenne par habitant dans les provinces BAJ (4848 DH) s'avère déficitaire par rapport à la moyenne nationale (6780 DH) et à la moyenne dans les provinces non ciblées par le BAJ (7513 DH). En milieu urbain, ce déficit s'établit respectivement à 825 DH et 894 DH contre respectivement 309 DH et 562 DH en milieu rural. Il en découle que, quel que soit le milieu de résidence, les provinces du BAJ accusent un retard relatif en niveau moyen de vie. Plus précisément, la moyenne des dépenses alimentaires dans les provinces BAJ devrait être multipliée par 1,21 pour atteindre la moyenne nationale et par 1,29 pour s'aligner à la moyenne observée dans les provinces hors BAJ. Pour la moyenne des dépenses non-alimentaires des provinces BAJ, ce rapport s'établit respectivement à 1,60 et à 1,83.

La faiblesse des niveaux moyens de vie dans les provinces BAJ, est aussi confirmée par le niveau du coefficient budgétaire de l'alimentaire ⁽¹⁾ qui s'y fixe à 52,5%, soit 55,7% dans les zones rurales et 41,6% dans les zones urbaines. En dehors des provinces BAJ, ce coefficient s'établit respectivement à 43,8%, 54,0% et 40,2% et indique par là même que le déficit des niveaux de vie dans les provinces BAJ est aussi d'ordre structurel.

Il y a cependant lieu d'observer que l'écart entre les coefficients budgétaires de l'alimentaire observés dans les deux strates (BAJ, hors BAJ), s'explique non seulement par la faiblesse relative des niveaux de revenu dans les provinces BAJ mais aussi par l'importance relative (76,3%) de leurs populations vivant en milieu rural, espace connu par la propriété des logements et par des valeurs locatives modiques.

(1) Conformément à la loi d'Engel, le coefficient budgétaire de l'alimentaire s'élève à mesure que le revenu diminue.

6.2. Distribution des niveaux de vie

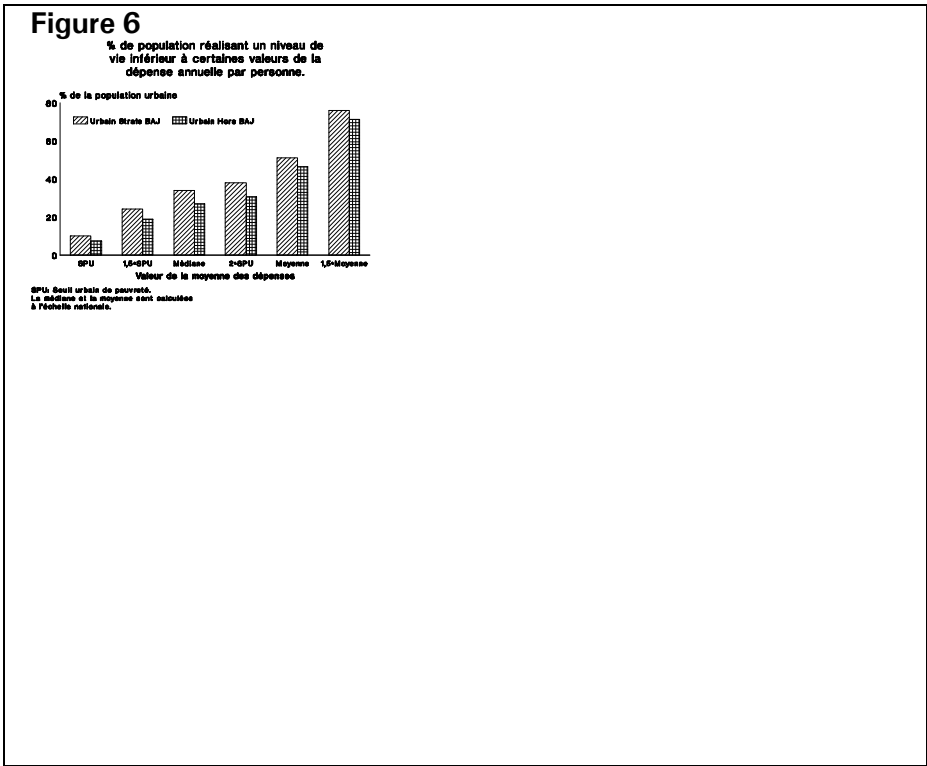
La strate des provinces du BAJ tend à observer une répartition des niveaux de vie moins inégalitaire que celle relevée dans le reste des provinces. En effet, le rapport interdécile ⁽¹⁾ s'établit à 10,6 dans la strate BAJ contre 11,4 à l'échelle nationale et 11,5 pour les provinces hors BAJ. Cette différenciation du rapport de la part des 10% les plus favorisés dans la masse globale des dépenses à celle des 10% les plus défavorisés, est essentiellement attribuable au fait que les provinces hors BAJ regroupent les niveaux de vie les plus élevés à l'échelle nationale. Ceci fait que le décile le plus aisé réalise 31,0% du total des dépenses de consommation observées dans de telles provinces contre 29,7% dans les provinces du BAJ. Plus précisément, le fait que les inégalités soient plus estompées dans les provinces BAJ n'avantage en rien le décile de population le plus pauvre. La part de ce décile dans la masse des dépenses n'observe qu'un avantage symbolique dans les provinces BAJ (2,8%) contre 2,7% dans le reste des provinces.

Les graphiques présentés ci-après schématisent la répartition des niveaux de vie dans les provinces du BAJ et le reste des provinces en fonction de certaines valeurs significatives de la moyenne des dépenses et des seuils de pauvreté. Il en découle que la médiane des dépenses est inférieure à leur moyenne et ce, quel que soit le milieu de résidence et la strate de provinces. Cette asymétrie gauche de la distribution des niveaux de vie indique que près des 2/3 de la population n'atteignent pas la moyenne des dépenses observées dans les diverses strates de provinces.

L'asymétrie gauche de la répartition des niveaux de vie est plus marquée dans les provinces du BAJ que dans le reste des provinces. Ceci signifie que la fragilité des niveaux de vie est une caractéristique affectant les provinces les moins dotées en services sociaux et en infrastructure physique locale.

(1) C'est le rapport de la part des 10 % les plus aisés dans la masse globale des dépenses de consommation à la part des 10 % les plus défavorisés.

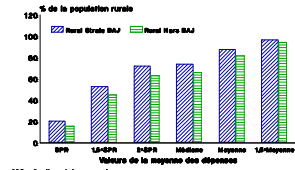
Dans les zones urbaines situées hors de la strate du BAJ, l'on note que 11,4% de la population réalisent un niveau moyen de vie situé entre le seuil urbain de pauvreté et 1,5 fois ce seuil. Cette proportion s'élève à 14,1% dans les provinces ciblées par le BAJ. Autrement dit, la proportion de la population qui n'est pas formellement protégée contre la pauvreté est plus répandue dans les zones urbaines de la strate du BAJ que dans le reste des agglomérations urbaines.



La comparaison de la distribution des niveaux de vie dans les zones rurales différenciées selon l'appartenance à la strate du BAJ, révèle un constat similaire. La section rurale des provinces du BAJ, renferme 32,5% de la population dont le niveau de vie se situe entre le seuil rural de pauvreté et le multiple de 1,5 fois ce seuil. Pour les autres provinces, cette proportion est de 29,4%.

Figure 7

% de population réalisant un niveau de vie supérieur à certaines valeurs de la dépense annuelle par personne.



0FR - Seuil rural de survie.
La médiane et la moyenne sont calculées à l'échelle nationale.

Il découle de ces comparaisons que les provinces ciblées par le BAJ se distinguent par les proportions des populations économiquement

vulnérables les plus importantes. Si ce constat confirme la pertinence des critères de sélection des provinces prioritaires, il est aussi révélateur de l'interaction entre la résidence dans un espace rural, l'accès aux avantages sociaux et la réalisation d'un niveau de vie relativement décent.

6.3. Incidence de la pauvreté

Il importe d'observer au préalable que le niveau moyen de vie réalisé par la population pauvre s'établit au même niveau dans les deux strates de provinces (BAJ et hors BAJ). Ceci signifie que le déficit du revenu réalisé par les populations pauvres n'est pas spatialement différencié du point de vue moyenne par les critères ayant présidé lors de l'identification des provinces prioritaires. Ce déficit est manifestement plus fréquent dans les provinces du BAJ que dans le reste des provinces. L'incidence de la pauvreté s'est établie en 1991 à 19,1% dans la strate du BAJ contre 10,8% dans les provinces hors BAJ. Ce taux de pauvreté s'est fixé respectivement à 10,1% et 7,4% dans les zones urbaines et à 20,5% et 16,0% dans les zones rurales. Comme la pauvreté demeure une caractéristique particulièrement rurale, l'action menée dans les provinces du BAJ intéresse 45,0% de la population rurale marocaine et peut être considérée comme un support fondamental de la création des conditions d'allègement de la pauvreté sous ses diverses formes.

Il y a cependant lieu de rappeler que l'incidence de la pauvreté ne rend compte que de la fréquence des pauvres parmi la population. La prise en considération de la sévérité de la pauvreté à l'instar des autres critères de ciblage, permettrait d'identifier les zones où les niveaux de vie sont les plus déficients. ~~Ab~~straction faite sur le degré de représentativité des données à l'échelon provincial, l'analyse de l'interaction⁽¹⁾ entre l'incidence et la sévérité de la pauvreté, révèle que ces deux indices sont positivement corrélés: là où la pauvreté est plus répandue elle est plus aiguë.

Ceci signifie que les critères de ciblage des provinces prioritaires demeurent fortement associés à l'incidence de la pauvreté et à sa gravité. Ce constat s'applique, certes, à l'ensemble de la strate BAJ mais l'analyse différenciée du taux de pauvreté en fonction de la localisation géographique des provinces cibles, révèle un autre tableau: le taux de pauvreté s'établit à 13,3% dans les zones urbaines des provinces cibles situées au nord du pays (Sidi-Kacem, Chefchaouen, El Hoceima et Taza) contre 7,9% dans le reste des zones urbaines de la strate BAJ. Les zones rurales observent, en revanche, une incidence quasi-similaire de la pauvreté (respectivement 19,0% et 21,1%).

(1) Cette interaction a été vérifiée sur la base d'un découpage du territoire national en 21 zones. Plus précisément, les sept régions économiques (de l'ex-découpage régional) ont été découpées, chacune, en grandes villes, autres villes et zones rurales. Se référer à : Direction de la Statistique: Niveau de vie des ménages; vol.2 : Répartition des niveaux de vie.

Synthèse générale

Ce document a abordé les principales caractéristiques sociales, démographiques et économiques des populations ciblées par la première tranche de la Stratégie de Développement Social. Il a consisté à établir une batterie d'indicateurs observés à la veille du lancement du programme BAJ1. Ces indicateurs sont susceptibles de fonder l'évaluation des avancées socio-économiques attendues dans le champ d'action de ce programme. Ce document a, en outre, procédé à une mise en lumière de la mesure dans laquelle les populations des provinces prioritaires ont été affectées par la progression inégale des niveaux et cadres de vie.

Ceci étant, les principales interactions entre les diverses dimensions des conditions de vie, militent d'abord pour l'apport de l'offre des services d'infrastructure sociale à la création des prémisses d'une protection durable contre la vulnérabilité économique. L'observation d'une grande proportion de membres à charge et corrélativement une importance relative limitée d'actifs adultes pourvus d'emploi relativement lucratif dans la strate des provinces cibles, suffit à elle

seule d'expliquer une bonne partie de leur propension à subir une incidence supérieure de la pauvreté. Ces provinces se caractérisent non seulement par des niveaux moyens de vie déficitaires par rapport à la moyenne nationale mais aussi par une vulnérabilité accrue à la pauvreté et une fragilité relative de la distribution des niveaux de consommation.

En matière d'accès aux services sociaux de base, les zones rurales des provinces cibles sont manifestement les plus désavantagées; mais un niveau de revenu suffisamment décent est aussi une garantie d'une participation accrue à la redistribution des fruits de la croissance économique véhiculés par l'investissement social. Ceci rejoint l'idée selon laquelle l'accès aux services sociaux de base est une partie d'un tout et qu'il est à reconsidérer en parfaite harmonie avec la croissance économique à un taux suffisant; élément fondamental non seulement en termes d'emplois et de revenus générés mais aussi en matière de financement du développement social.

La population rurale active ciblée par le BAJ est essentiellement formée de petits exploitants agricoles dont les revenus sont tributaires de l'aléa climatique. La diversification de l'activité économique dans l'espace rural, la revalorisation et la rentabilisation des micro-exploitations agricoles et la propagation des activités à forte intensité de main-d'oeuvre dont notamment les cultures industrielles, sont autant de facteurs associés à un niveau d'emploi avantageant l'élévation des niveaux de vie et contrecarrant la pauvreté dans ses poches traditionnelles. En outre, l'emploi indépendant et son corollaire l'aide familiale non rémunérée, prédominant dans l'espace cible du BAJ et indiquent par là même que le Maroc a un atout fondamental en matière d'initiatives créatrices d'activités génératrices de revenu. L'épanouissement de ces activités dans le sens de la micro-entreprise, est non seulement un facteur d'absorption de la pauvreté mais aussi un vecteur d'une croissance économique rapide; l'apport du secteur peu ou prou organisé et des petites et moyennes entreprises à la création

d'emploi, n'est plus à démontrer.

La déficience des niveaux de vie est certes liée à l'incidence du chômage mais cette interaction est beaucoup plus manifeste entre la pauvreté et le sous-emploi sous ses diverses formes. La population rurale qui observe les taux de pauvreté les plus marqués, a toujours été sujette à une incidence limitée du chômage. Ce constat s'applique aussi aux zones cibles du BAJ et milite pour une nouvelle lecture des causes fondamentales des déficits en niveau de vie relevés dans ces zones. En fait, la sous-utilisation totale des ressources humaines est plutôt une caractéristique des jeunes ayant bénéficié de l'investissement dans le capital humain et qui sont tentés de valoriser leur cursus scolaire dans un emploi garantissant leur promotion sociale. Inversement, la faible incidence du chômage parmi les non-scolarisés, peut-être due à leur forte propension à s'insérer dans des emplois relativement modestes. Ces tendances semblent contribuer à l'explication du fait que le chômage soit moins répandu en 1995 parmi les populations de la strate de provinces cibles que dans le reste du pays.

Un autre aspect non moins important abordé par le présent document, intéresse les conditions d'habitation des populations. Dans les zones rurales des provinces cibles comme dans le reste de l'espace rural, le cadre de vie des ménages est généralement marqué par un accès limité au réseau d'eau potable, à l'assainissement et à l'électricité. L'accès des populations rurales aux services sociaux de base (cas de l'eau et des routes), est aussi un facteur aménageant et allégeant leurs activités domestiques et économiques, soit une réorientation de leur potentiel productif vers des activités plus lucratives. L'installation d'un minimum d'équipements communautaires, s'identifie dans ces conditions à un facteur de croissance économique et non à une simple action sociale.

TABULATION STATISTIQUE

**NIVEAU COMPARE DES INDICATEURS
SOCIO-ECONOMIQUES DANS LES PROVINCES BAJ
ET LE RESTE DU PAYS**

1. CARACTIRISTIQUES DIMOGRAPHIQUES

**Tableau 1.1 : Structure de la population par sexe, province du BAJ
et milieu de résidence**

Provinces	Urbain			Rural			Ensemble		
	Mas	Fem	Total	Mas	Fem	Total	Mas	Fem	Total
El kelaa	48,1	51,9	100	51,8	48,2	100	51,0	49,0	100
Ouarzazate	50,1	49,9	100	48,3	51,7	100	48,7	51,3	100
Taroudant	50,5	49,5	100	47,9	52,1	100	48,4	51,6	100
Essaouira	50,4	49,6	100	49,8	50,2	100	49,9	50,1	100
Azilal	48,4	51,6	100	50,2	49,8	100	49,9	50,1	100
Chefchaouen	52,5	47,5	100	50,2	49,8	100	50,5	49,5	100
Sidi-Kacem	50,4	49,6	100	50,7	49,3	100	50,6	49,4	100
Tiznit	49,6	50,4	100	44,4	55,6	100	45,5	54,5	100
Safi	48,8	51,2	100	51,7	48,3	100	50,4	49,6	100
Chichaoua	48,8	51,2	100	49,2	50,8	100	49,1	50,9	100
El Haouz	48,6	51,4	100	50,1	49,9	100	50,0	50,0	100
Taza	48,1	51,9	100	49,5	50,5	100	49,1	50,9	100
Al Hoceima	49,2	50,8	100	48,1	51,9	100	48,4	51,6	100

Source : Direction de la Statistique; RGPH 1994.

**Tableau 1.2 : Structure de la population par âge, province duBAJ
et milieu de résidence**

Provinces	Urbain			Rural			Ensemble		
	0 - 14 ans	15-59 ans	60 et plus	0 - 14 ans	15-59 ans	60 et plus	0-14 ans	15-59 ans	60 et plus
El kelaa	38,1	56,0	5,9	41,6	51,4	7,0	40,9	52,3	6,8
Ouarzazate	27,2	67,4	5,4	46,9	45,9	7,2	45,6	47,6	7,8
Taroudant	35,4	59,2	5,4	40,7	51,0	8,3	39,7	47,5	9,2
Essaouira	31,5	60,9	7,6	41,6	48,7	9,7	39,9	50,9	8,0
Azilal	37,2	55,8	7,0	42,8	49,0	8,2	41,9	50,1	6,1
Chefchaouen	38,9	55,5	5,6	48,8	45,0	6,2	47,7	46,2	6,1
Sidi-Kacem	34,2	58,7	7,1	43,4	50,3	6,3	40,9	52,6	6,5
Tiznit	35,0	60,1	4,9	40,4	48,1	11,5	39,5	50,0	10,5
Safi	34,8	58,1	7,1	41,5	49,5	9,0	38,4	53,6	8,0
Chichaoua	36,8	59,1	4,1	42,9	49,0	8,1	42,2	50,0	7,8
El Haouz	36,1	56,0	7,9	41,8	52,7	5,5	41,3	53,3	5,4
Taza	36,7	56,8	6,5	43,7	49,1	7,2	41,6	51,4	7,0
Al Hoceima	38,5	58,0	3,5	44,4	50,0	5,5	42,7	51,8	5,5

Source : Direction de la Statistique; RGPH 1994.

**Tableau 1.3 : Indice synthétique de fécondité, taille moyenne des ménages
et taux d'urbanisation par province du BAJ
et milieu de résidence**

En %

Provinces	Indice synthétique de fécondité			Taille moyenne des ménages			Taux d'urbanisation
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	
El kelaa	2,9	4,1	3,8	5,7	8,1	6,8	19,3
Ouarzazate	3,8	5,6	5,2	6,4	6,6	7,7	20,5
Taroudant	2,9	4,3	4,0	5,2	6,0	6,2	19,3
Essaouira	2,6	4,7	4,2	4,8	6,9	5,7	17,3
Azilal	2,9	5,1	4,7	5,0	6,5	6,6	13,5
Chefchaouen	3,8	7,3	6,9	5,1	7,4	6,3	9,9
Sidi-kacem	3,1	4,5	4,1	5,3	6,6	6,2	27,1
Tiznit	2,5	3,7	3,4	4,8	5,8	5,6	19,6
Safi	2,8	5,1	3,9	5,3	6,6	5,9	45,5
Chichaoua	3,3	5,1	4,9	5,2	5,9	5,9	10,2
El haouz	4,0	5,0	4,9	5,3	6,6	6,4	7,9
Taza	2,9	4,4	3,9	5,7	7,0	6,6	29,2
Al Hoceima	2,8	5,0	4,3	5,6	6,7	6,3	29,4

Source : Direction de la Statistique; RGPH 1994.

**Tableau 1.4 : Age moyen au premier mariage par sexe, province du BAJ
et milieu de résidence**

En %

Provinces	Urbain			Rural			Ensemble		
	Mas	Fém	Total	Mas	Fém	Total	Mas	Fém	Total
El kelaa	29,4	24,1	26,4	27,6	21,9	25,1	28,0	22,5	25,4
Ouarzazate	28,8	23,9	26,2	26,4	21,7	23,9	27,0	22,1	24,4
Taroudant	28,8	24,7	26,8	27,7	23,9	25,6	27,9	24,0	25,8
Essaouira	31,1	25,4	28,2	27,3	22,9	24,9	28,3	23,3	25,8
Azilal	30,3	23,9	26,7	27,1	21,1	23,9	27,8	21,3	24,3
Chefchaouen	31,1	25,2	28,0	26,4	22,5	24,3	26,9	22,9	24,7
Sidi-Kacem	31,1	25,9	28,4	27,6	23,4	25,6	28,7	24,2	26,5
Tiznit	30,3	25,6	28,0	28,8	25,3	26,5	29,3	25,4	26,8
Safi	30,8	26,0	28,4	28,8	23,0	26,0	29,8	24,5	27,2
Chichaoua	29,5	24,7	27,0	27,1	22,8	24,6	27,2	23,0	24,8
El Haouz	30,9	25,6	28,0	28,0	22,9	25,3	28,3	23,2	25,5
Taza	31,0	26,6	28,5	27,5	24,3	25,7	28,5	24,9	26,6
Al Hoceima	30,9	27,1	28,9	29,0	27,1	28,0	29,7	26,8	28,3

Source : Direction de la Statistique; RGPH 1994.

Note : L'âge moyen au premier mariage est exprimé en années révolues.

2. EDUCATION

Tableau 2.1 : Taux d'analphabétisme de la population âgée de 15 ans ou plus selon le sexe, le milieu de résidence et la strate de provinces

En %

Sexe	Provinces BAJ			Provinces hors BAJ			National		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Mas	32,2	72,1	61,8	26,8	63,4	39,7	27,4	66,7	44,7
Fém	57,8	94,8	85,4	50,7	90,2	64,4	51,5	92,0	69,4
Ens	45,8	84,3	74,5	39,3	77,2	52,6	40,0	80,0	57,6

Source : Direction de la Statistique; ENPE 1995.

Tableau 2.2 : Taux d'analphabétisme par sexe, province du BAJ et milieu de résidence

En %

Provinces	Urbain			Rural			Ensemble		
	Mas	Fém	Total	Mas	Fém	Total	Mas	Fém	Total
El kelaa	31,4	59,6	46,1	66,5	91,1	78,4	60,0	84,5	72,0
Ouarzazate	23,4	60,8	42,4	52,0	89,9	72,1	45,7	83,9	65,7
Taroudant	30,8	61,6	46,1	62,1	92,8	78,5	55,4	86,8	71,9
Essaouira	31,8	58,2	45,1	76,3	96,5	86,5	68,1	89,4	78,8
Azilal	29,7	61,5	46,3	68,5	92,1	80,3	63,2	87,5	75,4
Chefchaouen	19,3	48,2	33,3	55,5	93,8	74,7	51,4	89,0	70,2
Sidi-Kacem	25,6	52,6	39,1	55,9	87,7	71,7	47,2	77,5	62,3
Tiznit	23,2	55,7	39,4	49,5	92,2	74,4	43,2	85,5	67,2
Safi	26,0	48,9	37,9	71,0	92,6	81,5	50,3	71,0	60,7
Chichaoua	35,4	66,8	51,6	76,4	96,2	86,6	71,9	93,0	82,8
El Haouz	34,0	63,5	49,0	72,0	93,9	83,0	68,9	91,3	80,2
Taza	23,5	52,6	39,1	58,6	89,8	74,7	48,1	78,1	63,7
Al Hoceima	25,0	56,9	41,5	58,0	91,6	75,7	47,7	81,0	65,1

Source : Direction de la Statistique; RGPH 1994.

Tableau 2.3 : Taux d'alphabétisme de la population âgée de 10 ans ou plus

**selon le sexe, le groupe d'âges, le milieu de résidence
et la strate de province**

En %

Sexe et âge en année	Provinces BAJ			Provinces hors BAJ			National		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Masculin									
10-14	80,9	55,0	61,6	90,1	66,3	79,7	88,7	61,8	74,7
15-24	82,3	46,4	55,4	87,6	53,7	74,9	87,0	50,9	70,4
25-44	74,4	27,3	41,8	78,2	38,8	65,8	77,9	34,8	61,0
45-59	47,1	11,2	19,9	58,1	14,7	43,3	56,9	13,2	37,2
60& +	22,5	6,9	9,6	27,7	9,7	19,9	27,2	8,6	17,2
Total	70,5	33,5	43,0	75,6	42,4	63,5	75,1	39,0	58,7
Féminin									
10-14	71,7	20,0	31,7	85,0	30,7	61,8	83,3	26,4	53,7
15-24	66,4	11,3	24,3	74,6	19,6	54,1	73,7	16,2	46,5
25-44	41,9	3,1	14,5	50,4	7,0	36,8	49,5	5,5	32,0
45-59	11,1	0,0	2,4	20,0	1,2	13,4	19,1	0,7	10,6
60& +	1,3	0,0	0,3	4,3	0,2	2,7	4,0	0,1	2,1
Total	46,9	7,9	17,6	54,1	13,6	39,6	53,3	11,3	34,2
Ensemble									
10-14	76,7	37,6	47,0	87,6	48,8	70,8	86,0	44,3	64,3
15-24	73,9	27,1	38,5	80,9	36,1	64,2	80,2	32,6	57,9
25-44	56,5	13,6	26,5	63,5	22,1	50,5	62,8	18,9	45,5
45-59	29,2	5,3	10,5	37,9	7,4	27,3	37,0	6,5	23,1
60& +	11,5	3,8	5,3	16,2	5,4	11,7	15,7	4,8	10,1
Total	58,2	19,9	29,6	64,5	27,7	51,1	63,8	24,6	46,0

Source : Direction de la Statistique; ENPE 1995.

**Tableau 2.4 : Structure de la population scolarisée selon le sexe,
le milieu de résidence et la strate de provinces**

En %

Sexe	Provinces BAJ			Provinces hors BAJ			National		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Mas	54,7	71,6	65,2	51,9	67,1	56,0	52,2	68,7	57,9
Fém	45,3	28,4	34,8	48,1	32,9	44,0	47,8	31,3	42,1
Ens	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Direction de la Statistique, ENPE 1995.

**Tableau 2.5 : Taux brut de scolarisation en fondamental (1er cycle) des enfants
âgés de 7 à 12 ans selon le sexe, le milieu de résidence
et la strate de provinces**

En %

Sexe	Provinces BAJ			Provinces hors BAJ			National		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Mas	108,3	77,2	83,7	107,0	82,6	96,1	107,2	80,4	92,6
Fém	88,1	39,8	50,3	100,0	52,3	79,4	98,5	47,2	71,3
Ens	98,2	58,9	67,3	103,5	67,9	87,8	102,8	64,2	82,1

Source : Direction de la Statistique, ENPE 1995.

**Tableau 2.6 : Taux de fréquentation des jardins d'enfants, des écoles coraniques
ou des écoles primaires par les enfants âgés de 4 à 6 ans
selon le sexe, le milieu de résidence et la strate de provinces**

En %

Sexe	Provinces BAJ			Provinces hors BAJ			National		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Mas	68,8	37,0	41,2	73,8	34,5	55,7	73,3	35,6	51,2
Fém	57,3	14,3	22,9	68,6	18,6	45,4	67,1	16,8	38,8
Ens	62,1	26,6	32,4	71,2	26,4	50,5	70,1	26,5	45,1

Source : Direction de la Statistique, ENPE 1995.

**Tableau 2.7 : Taux de scolarisation des enfants de 8 à 13 ans selon le sexe,
la province du BAJ et le milieu de résidence**

En %

Provinces	Urbain			Rural			Ensemble		
	Mas	Fém	Total	Mas	Fém	Total	Mas	Fém	Total
El kelaa	82,8	73,7	78,1	47,7	20,0	34,5	53,7	30,7	42,5
Ouarzazate	91,8	76,4	84,4	70,0	28,5	50,0	74,1	37,8	56,6
Taroudant	84,7	70,2	77,4	63,1	21,0	42,1	67,0	30,0	48,5
Essaouira	87,1	72,6	79,9	47,5	12,6	30,8	52,9	21,4	37,7
Azilal	88,9	77,5	83,4	50,7	18,8	35,3	55,4	26,0	41,1
Chefchaouen	91,0	81,3	86,4	57,5	15,5	36,7	60,6	21,2	41,1
Sidi-Kacem	86,6	79,2	83,1	61,2	26,2	44,1	67,1	38,2	53,1
Tiznit	93,5	84,8	89,1	75,6	24,5	49,4	79,0	35,9	57,0
Safi	87,0	82,0	84,5	43,8	17,2	30,9	62,3	45,9	54,2
Chichaoua	81,1	62,8	71,9	39,8	11,0	25,7	43,7	16,2	30,2
El Haouz	83,2	72,8	78,0	48,5	18,0	33,3	50,9	21,7	36,4
Taza	88,4	79,5	83,8	58,1	24,8	42,1	66,1	40,4	53,5
Al Hoceima	90,3	82,8	86,6	58,4	21,0	40,2	67,5	39,2	53,6

Source : Direction de la Statistique; RGPH 1994.

3. SOINS DE SANTI

**Tableau 3.1 : Indicateurs de la demande et de l'offre de soins de santé
par strate de provinces**

Indicateurs	Strate de provinces		Total
	BAJ	Hors BAJ	
- % de malades ayant fait recours à une consultation	53,7	62,5	60,6
- Accouchement en milieu surveillé	22,8	49,8	42,1
- Prévalence contraceptive	43,9	59,1	55,3
- Visite prénatale	33,9	56,5	50,1
- Vaccination :			
* BCG	96,3	99,7	98,7
* DTCOQ-POLIO 1	95,0	98,9	97,8
* DTCOQ-POLIO 2	93,9	98,6	97,3
* DTCOQ-POLIO 3	92,2	98,6	96,8
* Rougeole	89,9	97,2	95,1
- Taux de couverture médico-sanitaire	5,2	17,0	14,0
- Nombre de médecins pour 10.000 habitants	1,1	4,2	3,4
- Nombre de personnel paramédical pour 10.000 habitants	6,7	11,0	9,8
- Nombre d'habitants par établissement sanitaire	12 670	16 648	15 350
- Nombre d'habitants par lit	1 952	946	1 100

Source : Direction de la Statistique; ENPE 1996 et Annuaire Statistique 1996.

**Tableau 3.2 : Indicateurs de la demande et de l'offre de soins de santé
par strate de provinces**

Indicateurs	Strate de provinces		Total
	BAJ	Hors BAJ	
- % de malades ayant fait recours à une consultation	72,7	67,8	68,4
- Accouchement en milieu surveillé	66,6	71,2	70,6
- Prévalence contraceptive	57,8	62,8	62,3
- Visite prénatale	68,3	74,5	73,8
- Vaccination :			
* BCG	100,0	100,0	100,0
* DTCOQ-POLIO 1	98,9	99,9	99,7
* DTCOQ-POLIO 2	98,9	98,9	98,9
* DTCOQ-POLIO 3	97,7	98,5	98,4
* Rougeole	97,7	98,8	98,6
- Taux de couverture médico-sanitaire	18,7	25,3	24,6

Source : Direction de la Statistique; ENPE 1996.

**Tableau 3.3 : Indicateurs de la demande et de l'offre de soins de santé
par strate de provinces**

Indicateurs	Strate de provinces		Total
	BAJ	Hors BAJ	
- % de malades ayant fait recours à une consultation	45,3	51,2	49,0
- Accouchement en milieu surveillé	12,2	21,5	17,5
- Prévalence contraceptive	39,7	52,8	47,4
- Visite prénatale	25,6	32,7	29,7
- Vaccination :			
* BCG	95,5	99,2	97,6
* DTCOQ-POLIO 1	94,1	97,6	96,1
* DTCOQ-POLIO 2	92,8	97,2	93,3
* DTCOQ-POLIO 3	90,9	97,0	94,4
* Rougeole	88,1	95,1	92,1
- Taux de couverture médico-sanitaire	1,3	3,0	2,3

Source : Direction de la Statistique; ENPE 1996.

Tableau 3.4 : Indicateurs de la demande et de l'offre de soins de santé des provinces BAJ selon leur localisation au nord ou au centre du pays

En%

Indicateurs	Strate de provinces du BAJ		Ensemble
	Nord	Centre	
- % de malades ayant fait recours à une consultation	58,0	51,1	53,7
- Accouchement en milieu surveillé	27,0	21,3	22,8
- Prévalence contraceptive	44,4	43,6	43,9
- Visite prénatale	40,3	31,7	33,9
- Vaccination :			
* BCG	97,5	95,9	96,3
* DTCOQ-POLIO 1	96,7	94,4	95,0
* DTCOQ-POLIO 2	95,9	93,2	93,9
* DTCOQ-POLIO 3	92,6	92,0	92,2
* Rougeole	90,9	89,6	89,9
- Taux de couverture médico-sanitaire	7,4	4,1	5,2
- Nombre de médecins pour 10.000 habitants	1,4	1,0	1,1
- Nombre de personnel paramédical pour 10.000 habitants	6,6	6,7	6,6
- Nombre d'habitants par établissement sanitaire	16 380	11 506	12 648
- Nombre d'habitants par lit	1 983	1 939	1 952

Source : Direction de la Statistique; ENPE 1996 et Annuaire Statistique 1996.

Notes : Provinces Nord du BAJ : Sidi Kacem, Chefchaouen, El Hoceima et Taza.

Provinces Centre du BAJ : Azilal, El Kalaa-Sraghna, Safi, Essaouira, Chichaoua, El Haouz, Taroudante, Ouarzazate, Tiznit et Zagora.

Tableau 3.5 : Demande de soins de santé selon la strate de provinces

En %

Indicateurs	Urbain		
	BAJ	Hors BAJ	Total
1. Malades selon le type de maladie déclarée			
- Maladie de longue durée	32,1	38,8	38,1
- Maladie passagère	66,6	59,4	60,2
- Blessure	1,3	1,8	1,7
Total	100,0	100,0	100,0
2. Malades selon le sexe			
- Masculin	40,3	44,7	44,3
- Féminin	59,7	55,3	55,7
Total	100,0	100,0	100,0
3. Malades selon l'âge			
- Moins de 15 ans	31,1	25,9	26,5
- 15 à 59 ans	51,8	56,5	55,9
- 60 ans et plus	17,1	17,6	17,6
Total	100,0	100,0	100,0
4. Personnel médico-sanitaire ou thérapeute consulté			
- Médecin	85,0	90,1	89,5
- Pharmacien	11,9	7,2	7,8
- Personnel paramédical	2,8	2,1	2,5
- Autres	0,3	0,6	0,2
Total	100,0	100,0	100,0
5. Lieu de consultation			
- Dispensaire	11,2	9,4	9,6
- Centre de santé	10,1	6,6	7,0
- Hôpital public	25,2	23,5	23,7
- Médecin privé	36,7	50,4	48,8
- Cabinet mutualiste	2,1	1,6	1,6
- Pharmacie	11,5	7,2	7,8
- Guérisseur	-	0,7	0,6
- Chez le ménage	2,5	0,5	0,7
- Autres	0,7	0,1	0,2
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau 3.5 : Demande de soins de santé selon la strate de provinces (Suite)

En %

Indicateurs	Urbain		
	BAJ	Hors BAJ	Total
6. Moyen utilisé pour aller à la consultation			
- A pied	59,7	44,4	46,2
- Moto	3,2	1,6	1,8
- Voiture	35,7	45,4	44,3
- Calèche	-	1,0	0,9
- Autres	1,4	7,6	6,8
Total	100,0	100,0	100,0
7. Temps mis pour aller au lieu de la consultation (en mn)			
- Moins de 15 mn	47,1	39,6	40,4
- 15 à moins de 30 mn	21,0	33,7	32,2
- 30 à moins de 60 mn	17,8	18,7	18,6
- 60 mn et plus	14,1	8,0	8,8
Total	100,0	100,0	100,0
* Temps moyen (en mn)	37,7	24,3	25,6

Source : Direction de la Statistique; ENPE 1996.

Tableau 3.6 : Demande de soins de santé selon la strate de provinces

En %

Indicateurs	Rural		
	BAJ	Hors BAJ	Total
1. Malades selon le type de maladie déclarée			
- Maladie de longue durée	36,8	33,1	34,4
- Maladie passagère	62,4	65,4	64,3
- Blessure	0,8	1,5	1,3
Total	100,0	100,0	100,0
2. Malades selon le sexe			
- Masculin	49,2	50,5	50,0
- Féminin	50,8	49,5	50,0
Total	100,0	100,0	100,0
3. Malades selon l'âge			
- Moins de 15 ans	26,2	27,4	27,0
- 15 à 59 ans	49,7	54,4	50,8
- 60 ans et plus	24,1	21,2	22,2
Total	100,0	100,0	100,0
4. Personnel médico-sanitaire ou thérapeute consulté			
- Médecin	88,3	81,1	83,5
- Pharmacien	3,2	13,6	10,1
- Personnel paramédical	6,0	4,2	4,8
- Autres	2,5	1,1	1,6
Total	100,0	100,0	100,0
5. Lieu de consultation			
- Dispensaire	19,1	15,3	16,6
- Centre de santé	12,9	5,3	7,9
- Hôpital public	23,8	21,2	22,1
- Médecin privé	38,0	42,3	40,8
- Cabinet mutualiste	-	0,3	0,2
- Pharmacie	3,2	13,7	10,2
- Guérisseur	0,7	1,3	1,1
- Chez le ménage	2,0	0,3	0,8
- Autres	0,3	0,3	0,3
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau 3.6 : Demande de soins de santé selon la strate de provinces (Suite)

En %

Indicateurs	Rural		
	BAJ	Hors BAJ	Total
6. Moyen utilisé pour aller à la consultation			
- A pied	20,0	19,5	19,7
- Moto	2,0	5,3	4,3
- Voiture	62,3	61,2	61,5
- Calèche	2,0	2,0	2,0
- Animal	9,4	3,6	5,5
- Autres	4,3	8,4	7,0
Total	100,0	100,0	100,0
7. Temps mis pour aller au lieu de la consultation (en mn)			
- Moins de 15 mn	7,1	14,0	11,7
- 15 à moins de 30 mn	10,7	27,9	22,2
- 30 à moins de 60 mn	22,5	23,7	23,2
- 60 mn et plus	59,7	34,4	42,9
Total	100,0	100,0	100,0
* Temps moyen (en mn)	84,6	52,0	62,9
8. Distance du lieu de la consultation (en Km)			
- Moins de 6 Km	21,7	29,4	26,8
- 6 à moins de 20 Km	32,2	41,8	38,8
- 20 Km et plus	46,1	28,8	34,5
Total	100,0	100,0	100,0
* Distance moyenne (en Km)	22,3	16,9	18,7

Source : Direction de la Statistique; ENPE 1996.

Tableau 3.7 : Demande de soins de santé selon la strate de provinces

En %

Indicateurs	Ensemble		
	BAJ	Hors BAJ	Total
1. Malades selon le type de maladie déclarée			
- Maladie de longue durée	35,4	36,9	36,6
- Maladie passagère	63,7	61,4	61,8
- Blessure	0,9	1,7	1,6
Total	100,0	100,0	100,0
2. Malades selon le sexe			
- Masculin	46,5	46,6	46,5
- Féminin	53,5	53,4	53,5
Total	100,0	100,0	100,0
3. Malades selon l'âge			
- Moins de 15 ans	27,7	26,4	26,7
- 15 à 59 ans	50,4	54,8	53,9
- 60 ans et plus	21,9	18,8	19,4
Total	100,0	100,0	100,0
4. Personnel médico-sanitaire ou thérapeute consulté			
- Médecin	86,9	87,7	87,5
- Pharmacien	6,8	8,9	8,5
- Personnel paramédical	4,7	2,7	3,0
- Autres	1,6	0,7	1,0
Total	100,0	100,0	100,0
5. Lieu de consultation			
- Dispensaire	15,8	11,0	11,9
- Centre de santé	11,8	6,3	7,3
- Hôpital public	24,4	22,9	23,2
- Médecin privé	37,4	48,2	46,2
- Cabinet mutualiste	0,9	1,2	1,1
- Pharmacie	6,7	9,0	8,5
- Guérisseur	0,4	0,8	0,8
- Chez le ménage	2,2	0,4	0,8
- Autres	0,4	0,1	0,2
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau 3.7 : Demande de soins de santé selon la strate de provinces (Suite)

En %

Indicateurs	Ensemble		
	BAJ	Hors BAJ	Total
6. Moyen utilisé pour aller à la consultation			
- A pied	36,4	37,8	37,6
- Moto	2,5	2,6	2,6
- Voiture	51,3	49,6	49,9
- Calèche	1,2	1,3	1,2
- Animal	5,5	1,0	1,8
- Autres	3,1	7,7	6,7
Total	100,0	100,0	100,0
7. Temps mis pour aller au lieu de la consultation (en mn)			
- Moins de 15 mn	23,6	32,8	31,1
- 15 à moins de 30 mn	15,0	32,1	29,0
- 30 à moins de 60 mn	20,5	20,0	20,1
- 60 mn et plus	40,9	15,1	19,8
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Direction de la Statistique; ENPE, 1996.

Tableau 3.8 : Demande de soins de santé selon la strate de provinces

En %

Indicateurs	Urbain		
	BAJ	Hors BAJ	Total
1. Répartition des visites prénatales pour les naissances survenues au cours des deux dernières années selon le type de personnel consulté			
- Aucun	31,7	25,5	26,2
- Médecin	55,5	67,0	65,6
- Personnel paramédical	12,8	7,5	8,2
Total	100,0	100,0	100,0
2. Répartition des naissances survenues au cours des deux dernières années selon le lieu d'accouchement			
- A domicile	31,7	28,7	29,0
- Hôpital public ou maternité	61,0	58,0	58,3
- Clinique privée	4,4	9,6	9,0
- Centre de santé	1,1	3,6	3,3
- Autres	1,8	0,1	0,3
Total	100,0	100,0	100,0
3. Répartition des naissances survenues au cours des deux dernières années selon le type de personnel ayant assisté à l'accouchement			
- Aucune personne	1,1	0,2	0,3
- Médecin	7,8	23,1	21,3
- Personnel paramédical	62,2	52,5	53,7
- Accoucheuse traditionnelle	12,2	14,6	14,3
- Personne proche	16,7	9,0	9,9
- Autres	-	0,6	0,5
Total	100,0	100,0	100,0
4. Pourcentage d'enfants de 12 à 23 mois ayant reçu les vaccinations spécifiques			
- B,C,G	100,0	100,0	100,0
- DTCOQ - POLIO 1	98,9	99,7	99,6
- DTCOQ - POLIO 2	98,9	98,6	98,7
- DTCOQ - POLIO 3	97,7	98,2	98,1
- Rougeole	97,7	96,5	96,7
5. Taux de prévalence contraceptive	57,8	62,8	62,3
6. Taux de couverture médico-sanitaire	18,7	25,3	24,6

Source : Direction de la Statistique; ENPE 1996.

Tableau 3.9 : Demande de soins de santé selon la strate de provinces

En %

Indicateurs	Rural		
	BAJ	Hors BAJ	Total
1. Répartition des visites prénatales pour les naissances survenues au cours des deux dernières années selon le type de personnel consulté			
- Aucun	74,4	67,3	70,3
- Médecin	17,6	26,6	22,8
- Personnel paramédical	8,0	6,1	6,9
Total	100,0	100,0	100,0
2. Répartition des naissances survenues au cours des deux dernières années selon le lieu d'accouchement			
- A domicile	87,7	78,4	82,4
- Hôpital public ou maternité	10,2	19,3	15,4
- Clinique privée	0,1	1,0	0,6
- Centre de santé	1,9	1,2	1,5
- Autres	0,1	0,1	0,1
Total	100,0	100,0	100,0
3. Répartition des naissances survenues au cours des deux dernières années selon le type de personnel ayant assisté à l'accouchement			
- Aucune personne	0,4	0,6	0,5
- Médecin	1,2	4,6	3,2
- Personnel paramédical	11,9	18,6	15,8
- Accoucheuse traditionnelle	33,0	50,3	42,9
- Personne proche	51,8	25,3	36,6
- Autres	1,6	0,6	1,0
Total	100,0	100,0	100,0
4. Pourcentage d'enfants de 12 à 23 mois ayant reçu les vaccinations spécifiques			
- B.C.G.	95,5	99,2	97,6
- DTCOQ - POLIO 1	93,9	97,4	95,9
- DTCOQ - POLIO 2	92,3	96,2	94,5
- DTCOQ - POLIO 3	89,9	95,8	93,3
- Rougeole	86,4	93,4	90,4
5. Taux de prévalence contraceptive	39,7	52,8	47,4
6. Taux de couverture médico-sanitaire	1,3	3,0	2,3

Source : Direction de la Statistique; ENPE 1996.

**Tableau 3.10 : Demande de soins de santé selon le milieu de résidence
et la strate de provinces**

En %

Indicateurs	Ensemble		
	BAJ	Hors BAJ	Total
1. Répartition des visites prénatales pour les naissances survenues au cours des deux dernières années selon le type de personnel consulté			
- Aucun	66,1	43,5	49,9
- Médecin	25,0	49,6	42,6
- Personnel paramédical	8,9	6,9	7,5
Total	100,0	100,0	100,0
2. Répartition des naissances survenues au cours des deux dernières années selon le lieu d'accouchement			
- A domicile	76,7	50,1	57,7
- Hôpital public ou maternité	20,1	41,3	35,3
- Clinique privée	1,0	5,9	4,5
- Centre de santé	1,7	2,6	2,3
- Autres	0,5	0,1	0,2
Total	100,0	100,0	100,0
3. Répartition des naissances survenues au cours des deux dernières années selon le type de personnel ayant assisté à l'accouchement			
- Aucune personne	0,6	0,3	0,4
- Médecin	2,5	15,2	11,6
- Personnel paramédical	21,8	37,9	33,3
- Accoucheuse traditionnelle	28,9	30,0	29,7
- Personne proche	44,9	16,0	24,2
- Autres	1,3	0,6	0,8
Total	100,0	100,0	100,0
4. Pourcentage d'enfants de 12 à 23 mois ayant reçu les vaccinations spécifiques			
- B.C.G	96,3	99,7	98,7
- DTCOQ - POLIO 1	94,8	98,7	97,6
- DTCOQ - POLIO 2	93,5	97,6	96,4
- DTCOQ - POLIO 3	91,4	97,2	95,5
- Rougeole	88,6	95,2	93,3
5. Taux de prévalence contraceptive	43,9	59,1	55,3
6. Taux de couverture médico-sanitaire	5,2	17,0	14,0

Source : Direction de la Statistique; ENPE 1996.

Tableau 3.11 : Demande de soins de santé selon la localisation

des provinces cibles

En %

Indicateurs	Urbain		
	Provinces-Nord	Provinces-Centre	Ensemble
1. Malades selon le type de maladie déclarée			
- Maladie de longue durée	24,7	39,4	32,1
- Maladie passagère	73,2	60,1	66,6
- Blessure	2,1	0,5	1,3
Total	100,0	100,0	100,0
2. Malades selon le sexe			
- Masculin	37,6	42,9	40,3
- Féminin	62,4	57,1	59,7
Total	100,0		100,0
3. Malades selon l'âge			
- Moins de 15 ans	32,5	29,8	31,1
- 15 à 59 ans	50,0	53,5	51,8
- 60 ans et plus	17,5	16,7	17,1
Total	100,0	100,0	100,0
4. Personnel médico-sanitaire ou thérapeute consulté			
- Médecin	80,7	89,3	85,0
- Pharmacien	18,7	5,0	11,9
- Personnel paramédical	-	7,5	2,8
- Autres	0,6	0,0	0,3
Total	100,0	100,0	100,0
5. Lieu de consultation			
- Dispensaire	12,4	9,9	11,2
- Centre de santé	5,5	14,9	10,1
- Hôpital public	29,7	20,6	25,2
- Médecin privé	32,4	41,1	36,7
- Cabinet mutualiste	0,7	3,5	2,1
- Pharmacie	17,9	5,0	11,5
- Guérisseur	-	-	-
- Chez le ménage	0,7	4,3	2,5
- Autres	0,7	0,7	0,7
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau 3.11: Demande de soins de santé selon la localisation des provinces cibles (Suite)

En %

Indicateurs	Urbain		
	Provinces- Nord	Provinces- Centre	Ensemble
6. Moyen utilisé pour aller à la consultation			
- A pied	65,5	53,3	59,7
- Moto	4,8	1,5	3,2
- Voiture	27,6	44,4	35,7
- Autres	2,1	0,8	1,4
Total	100,0	100,0	100,0
7. Temps mis pour aller au lieu de la consultation (en mn)			
- Moins de 15 mn	55,2	38,2	47,1
- 15 à moins de 30 mn	17,2	25,2	21,0
- 30 à moins de 60 mn	17,9	17,5	17,8
- 60 mn et plus	9,7	19,1	14,1
Total	100,0	100,0	100,0
* Temps moyen (en mn)	25,0	47,7	37,7

Source : Direction de la Statistique; ENPE 1996.

**Tableau 3.12 : Demande de soins de santé selon la localisation
des provinces du BAJ 1**

En %

Indicateurs	Rural		
	Provinces- Nord	Provinces- Centre	Ensemble
1. Malades selon le type de maladie déclarée			
- Maladie de longue durée	37,2	36,6	56,8
- Maladie passagère	62,1	62,6	62,4
- Blessure	0,7	0,8	0,8
Total	100,0	100,0	100,0
2. Malades selon le sexe			
- Masculin	49,3	49,1	49,2
- Féminin	50,7	50,9	50,8
Total	100,0	100,0	100,0
3. Malades selon l'âge			
- Moins de 15 ans	32,1	23,3	26,2
- 15 à 59 ans	48,3	50,4	49,7
- 60 ans et plus	19,6	26,3	24,1
Total	100,0	100,0	100,0
4. Personnel médico-sanitaire ou thérapeute consulté			
- Médecin	92,1	86,3	88,3
- Pharmacien	3,6	3,0	3,2
- Personnel paramédical	2,1	8,0	6,0
- Autres	2,2	2,7	2,5
Total	100,0	100,0	100,0
5. Lieu de consultation			
- Dispensaire	24,3	16,3	19,1
- Centre de santé	7,9	15,6	12,9
- Hôpital public	21,4	25,1	23,8
- Médecin privé	40,7	36,5	38,0
- Cabinet mutualiste	-	-	-
- Pharmacie	3,6	3,0	3,2
- Guérisseur	0,7	0,8	0,7
- Chez le ménage	1,4	2,3	2,0
- Autres	-	0,4	0,3
Total	100,0	100,0	100,0

**Tableau 3.12 : Demande de soins de santé selon la localisation
des provinces du BAJ 1 (Suite)**

En %

Indicateurs	Rural		
	Provinces-Nord	Provinces-Centre	Ensemble
6. Moyen utilisé pour aller à la consultation			
- A pied	17,4	21,4	20,0
- Moto	-	3,1	2,0
- Voiture	68,1	59,1	62,3
- Calèche	3,6	1,2	2,0
- Animal	3,6	12,5	9,4
- Autres	7,3	2,7	4,3
Total	100,0	100,0	100,0
7. Temps mis pour aller au lieu de la consultation (en mn)			
- Moins de 15 mn	5,0	8,3	7,1
- 15 à moins de 30 mn	13,8	9,0	10,7
- 30 à moins de 60 mn	13,8	27,2	22,5
- 60 mn et plus	67,4	55,5	59,7
Total	100,0	100,0	100,0
* Temps moyen (en mn)	89,6	81,9	84,6
8. Distance du lieu de la consultation (en Km)			
- Moins de 6 Km	2,3	1,6	1,8
- 6 à moins de 20 Km	37,1	29,6	32,2
- 20 Km et plus	47,7	45,2	46,1
Total	100,0	100,0	100,0
* Distance moyenne (en Km)	21,8	22,6	22,3

Source : Direction de la Statistique; ENPE 1996.

**Tableau 3.13 : Demande de soins de santé selon la localisation
des provinces du BAJ 1**

En %

Indicateurs	Ensemble		
	Provinces- Nord	Provinces- Centre	Ensemble
1. Malades selon le type de maladie déclarée			
- Maladie de longue durée	32,3	37,3	35,4
- Maladie passagère	66,5	62,0	63,7
- Blessure	1,2	0,7	0,9
Total	100,0	100,0	100,0
2. Malades selon le sexe			
- Masculin	44,7	47,5	46,5
- Féminin	55,3	52,5	53,5
Total	100,0	100,0	100,0
3. Malades selon l'âge			
- Moins de 15 ans	32,2	24,9	27,7
- 15 à 59 ans	49,0	51,2	50,4
- 60 ans et plus	18,8	23,9	21,9
Total	100,0	100,0	100,0
4. Personnel médico-sanitaire ou thérapeute consulté			
- Médecin	86,3	87,4	86,9
- Pharmacien	11,2	3,7	6,8
- Personnel paramédical	1,1	7,2	4,7
- Autres	1,4	1,7	1,6
Total	100,0	100,0	100,0
5. Lieu de consultation			
- Dispensaire	18,3	14,1	15,8
- Centre de santé	6,7	15,4	11,8
- Hôpital public	25,6	23,5	24,4
- Médecin privé	36,5	38,1	37,4
- Cabinet mutualiste	0,3	1,2	0,9
- Pharmacie	10,9	3,7	6,7
- Guérisseur	0,4	0,5	0,4
- Chez le ménage	1,0	3,0	2,2
- Autres	0,3	0,5	0,4
Total	100,0	100,0	100,0

**Tableau 3.13 : Demande de soins de santé selon la localisation
des provinces du BAJ 1 (Suite)**

En %

Indicateurs	Ensemble		
	Provinces-Nord	Provinces-Centre	Ensemble
6. Moyen utilisé pour aller à la consultation			
- A pied	42,0	32,4	36,4
- Moto	2,5	2,5	2,5
- Voiture	47,4	54,1	51,3
- Calèche	1,8	0,8	1,2
- Animal	1,8	8,2	5,5
- Autres	4,5	2,0	3,1
Total	100,0	100,0	100,0
7. Temps mis pour aller au lieu de la consultation (en mn)			
- Moins de 15 mn	30,7	18,4	23,6
- 15 à moins de 30 mn	15,6	14,6	15,0
- 30 à moins de 60 mn	15,9	23,9	20,5
- 60 mn et plus	37,8	43,1	40,9
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Direction de la Statistique; ENPE 1996.

**Tableau 3.14 : Demande de soins de santé selon la localisation
des provinces du BAJ 1**

En %

Indicateurs	Urbain		
	Provinces- Nord	Provinces- Centre	Ensemble
1. Répartition des visites prénatales pour les naissances survenues au cours des deux dernières années selon le type de personnel consulté			
- Aucun	29,1	32,8	31,7
- Médecin	54,5	56,0	55,5
- Personnel paramédical	16,4	11,2	12,8
Total	100,0	100,0	100,0
2. Répartition des naissances survenues au cours des deux dernières années selon le lieu d'accouchement			
- A domicile	30,9	32,0	31,7
- Hôpital public ou maternité	61,8	60,8	61,1
- Clinique privée	7,3	3,2	4,4
- Centre de santé	0,0	1,6	1,1
- Autres	-	2,4	1,7
Total	100,0	100,0	100,0
3. Répartition des naissances survenues au cours des deux dernières années selon le type de personnel ayant assisté à l'accouchement			
- Aucune personne	0,0	1,6	1,1
- Médecin	12,7	5,6	7,8
- Personnel paramédical	60,0	63,2	62,2
- Accoucheuse traditionnelle	14,6	11,2	12,2
- Personne proche	12,7	18,4	16,7
Total	100,0	100,0	100,0
4. Pourcentage d'enfants de 12 à 23 mois ayant reçu les vaccinations spécifiques			
- B.C.G	100,0	100,0	100,0
- DTCOQ - POLIO 1	100,0	98,3	98,9
- DTCOQ - POLIO 2	100,0	98,3	98,9
- DTCOQ - POLIO 3	96,6	98,3	97,7
- Rougeole	96,6	98,3	97,7
5. Taux de prévalence contraceptive	56,3	58,9	57,8
6. Taux de couverture médico-sanitaire	20,3	17,5	18,7

Source : Direction de la Statistique; ENPE 1996.

**Tableau 3.15 : Demande de soins de santé selon la localisation
des provinces du BAJ 1**

En %

Indicateurs	Rural		
	Provinces- Nord	Provinces- Centre	Ensemble
1. Répartition des visites prénatales pour les naissances survenues au cours des deux dernières années selon le type de personnel consulté			
- Aucun	68,8	76,3	74,4
- Médecin	22,6	15,9	17,6
- Personnel paramédical	8,6	7,8	8,0
Total	100,0	100,0	100,0
2. Répartition des naissances survenues au cours des deux dernières années selon le lieu d'accouchement			
- A domicile	85,0	88,6	87,7
- Hôpital public ou maternité	12,9	9,2	10,2
- Clinique privée	-	0,2	0,1
- Centre de santé	1,6	2,0	1,9
- Autres	0,5	-	0,1
Total	100,0	100,0	100,0
3. Répartition des naissances survenues au cours des deux dernières années selon le type de personnel ayant assisté à l'accouchement			
- Aucune personne	1,6	-	0,4
- Médecin	1,6	1,0	1,2
- Personnel paramédical	16,1	10,5	11,9
- Accoucheuse traditionnelle	23,7	36,2	33,1
- Personne proche	56,5	50,3	51,8
- Autres	0,5	2,0	1,6
Total	100,0	100,0	100,0
4. Pourcentage d'enfants de 12 à 23 mois ayant reçu les vaccinations spécifiques			
- B.C.G	96,8	95,0	95,5
- DTCOQ - POLIO 1	95,7	93,3	93,9
- DTCOQ - POLIO 2	93,6	91,8	92,3
- DTCOQ - POLIO 3	89,4	90,1	89,9
- Rougeole	87,2	86,2	86,4
5. Taux de prévalence contraceptive	39,0	40,0	39,7
6. Taux de couverture médico-sanitaire	2,0	1,0	1,3

Source : Direction de la Statistique; ENPE 1996.

**Tableau 3.16 : Demande de soins de santé selon la localisation
des provinces du BAJ 1**

En %

Indicateurs	Ensemble		
	Provinces- Nord	Provinces- Centre	Ensemble
1. Répartition des visites prénatales pour les naissances survenues au cours des deux dernières années selon le type de personnel consulté			
- Aucun	59,8	68,3	66,1
- Médecin	29,9	23,3	25,0
- Personnel paramédical	10,3	8,4	8,9
Total	100,0	100,0	100,0
2. Répartition des naissances survenues au cours des deux dernières années selon le lieu d'accouchement			
- A domicile	72,6	78,2	76,7
- Hôpital public ou maternité	24,1	18,7	20,1
- Clinique privée	1,7	0,7	1,0
- Centre de santé	1,2	1,9	1,7
- Autres	0,4	0,5	0,5
Total	100,0	100,0	100,0
3. Répartition des naissances survenues au cours des deux dernières années selon le type de personnel ayant assisté à l'accouchement			
- Aucune personne	1,2	0,3	0,6
- Médecin	4,2	1,9	2,5
- Personnel paramédical	26,1	20,2	21,8
- Accoucheuse traditionnelle	21,6	31,6	28,9
- Personne proche	46,5	44,4	44,9
- Autres	0,4	1,6	1,3
Total	100,0	100,0	100,0
4. Pourcentage d'enfants de 12 à 23 mois ayant reçu les vaccinations spécifiques			
- B.C.G	97,6	95,9	96,3
- DTCOQ - POLIO 1	96,8	94,1	94,8
- DTCOQ - POLIO 2	95,1	93,0	93,5
- DTCOQ - POLIO 3	91,1	91,5	91,4
- Rougeole	89,4	88,3	88,6
5. Taux de prévalence contraceptive	44,4	43,6	43,9
6. Taux de couverture médico-sanitaire	7,4	4,1	5,2

Source : Direction de la Statistique; ENPE 1996.

4. CONDITIONS D'HABITATION

Tableau 4.1 : Ménages selon le type de logement, le milieu de résidence et la strate de provinces

En %

Type de logement	BAJ			Hors BAJ			Ensemble		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Habitat en dur	72,1	6,0	21,6	80,9	33,6	64,5	80,1	23,1	55,1
Maison traditionnelle	8,6	0,6	2,5	11,0	1,0	7,6	10,8	0,8	6,4
Habitat sommaire	18,4	93,2	75,5	6,6	64,6	26,7	7,6	75,5	37,4
Autres	0,9	0,2	0,4	1,5	0,8	1,3	1,5	0,6	1,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Direction de la Statistique; ENPE 1996.

Tableau 4.2 : Ménages selon le statut d'occupation, le milieu de résidence et la strate de provinces

En %

Statut d'occupation	BAJ			Hors BAJ			Ensemble		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Propriétaire/copropriétaire	63,9	95,2	87,8	54,1	87,0	65,5	54,9	90,1	70,4
Locataire	23,0	0,6	5,9	32,3	0,8	21,4	31,5	0,7	18,0
Autres	13,1	4,2	6,3	13,6	12,2	13,1	13,6	9,2	11,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Direction de la Statistique; ENPE 1996.

Tableau 4.3 : Ménages selon le nombre de pièces occupées, le milieu de résidence et la strate de provinces

En %

Nombre de pièces occupées	BAJ			Hors BAJ			Ensemble		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Une pièce	8,7	10,2	9,8	14,4	12,3	13,7	13,9	11,5	12,8
Deux pièces	29,9	27,1	27,8	30,9	31,7	31,2	30,9	30,0	30,5
Trois pièces	33,7	26,1	27,9	31,5	27,1	30,0	31,7	26,7	29,6
Quatre pièce	18,1	20,6	20,0	13,3	17,7	14,8	13,7	18,8	15,9
Cinq et plus	9,5	16,0	14,5	9,9	11,2	10,3	9,8	13,0	11,2
Moyenne	3,1	3,3	3,3	2,9	3,0	3,0	2,9	3,1	3,0

Source : Direction de la Statistique; ENPE 1996.

Tableau 4.4 : Ménages selon le mode d'approvisionnement en eau potable, le milieu de résidence et la strate de provinces

En %

Mode d'approvisionnement en eau potable	BAJ			Hors BAJ			Ensemble		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Eau potable du réseau	80,4	6,0	23,6	90,0	14,8	64,0	89,1	11,5	55,2
Ménages raccordés	74,4	4,9	21,3	78,2	3,2	52,3	77,8	3,9	45,5
Fontaines publiques	6,0	1,1	2,3	11,8	11,6	11,7	11,3	7,6	9,7
Sources naturelles	15,6	90,4	72,8	4,5	78,5	30,1	5,6	83,0	39,4
Autres	4,0	3,6	3,6	5,5	6,7	5,9	5,3	5,5	5,4
Accès à l'eau potable	94,3	90,4	91,4	93,9	85,4	90,9	93,9	87,4	91,1

Source : Direction de la Statistique; ENPE 1996.

Tableau 4.5 : Accès des ménages aux services sociaux de base, selon le milieu de résidence et la strate de provinces

En %

Service	BAJ			Hors BAJ			Ensemble		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Electricité	84,8	11,4	28,7	84,7	15,8	60,8	84,7	14,1	53,8
Assainissement	89,6	20,9	37,1	94,1	29,7	71,7	93,7	26,3	64,2
Ramassage des ordures	69,7	0,2	16,6	83,2	1,8	55,0	82,0	1,2	46,6

Source : Direction de la Statistique; ENPE 1996.

Tableau 4.6 : Taux d'équipement des ménages en biens durables selon la strate de province et le milieu de résidence

En %

Biens durables	BAJ			Hors BAJ			Ensemble		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Radio	86,3	75,5	78,1	88,0	73,0	82,8	87,9	74,0	81,8
Télévision	83,0	28,8	41,6	85,8	38,4	69,4	85,6	34,7	63,3
Réfrigérateur	51,3	1,4	13,2	60,5	5,1	41,3	59,7	3,7	35,1
Cuisinière	20,7	1,2	5,8	38,5	5,5	27,0	36,8	3,9	22,4
Machine à laver	7,5	0,1	1,8	14,8	0,5	9,8	14,1	0,3	8,1
Voiture	9,1	2,9	4,4	17,0	4,8	12,8	16,3	4,1	11,0
Motocycle	10,9	8,7	9,3	12,5	10,2	11,7	12,3	9,7	11,2

Source : Direction de la Statistique; ENPE 1996.

**Tableau 4.7 : Conditions d'habitat selon la province du BAJ
et le milieu de résidence**

Provinces	Taux d'occupation*			Réseau d'eau en % de ménages			Electricité en % de ménages		
	(U)	(R)	(E)	(U)	(R)	(E)	(U)	(R)	(E)
El kelaa	1,9	2,2	2,1	67,3	4,0	18,5	73,8	6,0	21,5
Ouarzazate	1,7	2,1	2,0	66,0	6,4	21,1	78,2	13,4	29,4
Taroudante	1,5	1,7	1,7	63,1	6,4	19,4	75,2	10,3	25,3
Essaouira	1,7	2,0	1,9	63,3	0,4	13,3	78,2	1,8	17,5
Azilal	1,6	2,0	1,9	63,4	5,0	15,4	81,6	9,0	21,8
Chefchaouen	2,0	2,1	2,1	79,7	1,2	10,7	83,8	5,0	14,6
Sidi-Kacem	1,9	2,3	2,2	65,1	3,4	22,9	74,2	6,2	27,7
Tiznit	1,3	1,4	1,4	82,7	2,4	20,5	87,3	10,2	27,6
Safi	1,8	2,4	2,1	71,1	0,5	36,6	79,8	2,0	41,7
Chichaoua	1,7	1,8	1,8	60,6	0,5	7,4	66,4	3,5	10,7
El haouz	1,6	1,9	1,9	60,2	2,7	8,2	71,1	7,7	13,8
Taza	1,8	2,3	2,2	75,1	2,5	26,8	81,3	4,8	30,5
Al hoceima	1,5	1,9	1,8	74,5	2,5	26,4	86,2	5,2	32,1

Source : Direction de la Statistique; RGPH 1994.

Notations : (U): Urbain; (R): Rural; (E): Ensemble.

* Le taux d'occupation donne le nombre de personnes par pièce.

**Tableau 4.8 : Statut d'occupation du logement selon la province
du BAJ et le milieu de résidence**

En %

Provinces	Urbain			Rural			Ensemble		
	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)
El kelaa	60,6	25,1	14,3	88,9	0,5	10,6	82,5	6,1	11,4
Ouarzazate	61,1	22,8	16,1	89,7	1,0	9,3	82,8	6,3	10,9
Taroudante	58,2	27,9	13,9	89,9	0,9	9,2	82,5	7,1	10,4
Essaouira	44,5	41,6	13,9	91,9	0,6	7,5	82,2	9,0	8,8
Azilal	56,0	27,2	16,8	90,5	1,3	8,2	84,5	5,9	9,6
Chefchaouen	41,0	44,1	14,9	91,9	0,8	7,3	85,8	6,1	8,1
Sidi-Kacem	59,4	26,9	13,7	86,2	1,1	12,7	77,7	9,2	13,1
Tiznit	53,3	32,2	14,5	94,0	1,1	4,9	84,8	8,1	7,1
Safi	51,7	32,9	15,4	87,7	0,1	12,2	69,3	16,9	13,8
Chichaoua	34,0	16,1	49,9	87,0	0,3	12,7	80,9	2,1	17,0
El Haouz	67,6	12,9	19,5	90,5	0,7	8,8	88,3	1,8	9,9
Taza	54,1	28,9	17,0	86,8	0,7	12,5	75,8	10,1	14,1
Al Hoceima	48,1	25,9	26,0	84,5	0,7	14,8	72,5	9,0	18,5

Source : Direction de la Statistique; RGPH 1994.

Notes : (1): Propriétaires; (2): Locataires; (3): Autres.

5. ACTIVITE, EMPLOI ET CHômage

Tableau 5.1 : Structure de la population active occupée selon le taux d'activité, la strate de provinces et le milieu de résidence

En %

Taux d'activité	Provinces BAJ			Provinces hors BAJ			National		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Ensemble									
- brut	33,0	38,0	36,8	36,4	40,6	38,0	36,0	39,5	37,7
- 7 ans et plus	38,9	48,0	45,8	42,3	49,7	45,0	41,9	49,1	45,2
- 15 ans et plus	49,7	60,4	57,7	52,2	61,4	55,4	52,0	61,0	55,9
Masculin									
- brut	48,6	48,9	48,8	51,5	53,2	52,1	51,1	51,5	51,3
- 7 ans et plus	56,8	62,9	61,4	60,3	65,9	62,4	59,9	64,7	62,2
- 15 ans et plus	75,1	83,9	81,6	75,5	85,1	78,9	75,4	84,7	79,5
Féminin									
- brut	19,0	27,7	25,6	22,1	28,0	24,4	21,8	27,9	25,8
- 7 ans et plus	22,5	34,5	31,6	25,5	34,0	28,6	25,2	34,2	29,4
- 15 ans et plus	27,4	40,2	36,9	30,9	39,1	33,7	30,5	39,5	34,5

Source : Direction de la Statistique; ENPE 1995.

Tableau 5.2 : Structure de la population active occupée selon le groupe d'âges, la strate de provinces et le milieu de résidence

En %

Groupes d'âges	Provinces BAJ			Provinces hors BAJ			National		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
7-14	4,8	11,3	10,2	2,9	11,2	6,6	3,1	11,3	7,5
15-24	21,9	29,8	28,4	20,5	30,1	24,8	20,6	29,9	25,7
25-44	50,4	33,8	36,7	55,2	36,5	46,8	54,7	35,5	44,2
45-59	18,2	17,2	17,3	17,1	14,1	15,8	17,2	15,3	16,2
60 &+	4,7	8,9	7,4	4,3	8,1	6,0	4,4	8,0	6,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Direction de la Statistique; ENPE 1995.

Tableau 5.3 : Taux de chômage selon le groupe d'âges, la strate de provinces

et le milieu de résidence

En %

Groupes d'âges	Provinces BAJ			Provinces hors BAJ			National		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
15 à 24 ans	39,6	13,1	18,0	37,0	11,7	25,3	37,3	12,2	23,4
25 à 44 ans	24,0	7,5	12,2	20,7	8,7	16,8	21,0	8,2	15,9
45 à 59 ans	5,8	5,0	5,2	8,1	2,8	6,0	7,9	3,8	5,8
60 & +	9,1	4,1	4,7	9,3	3,6	5,9	9,2	3,8	5,6
Total	25,0	8,7	12,3	22,6	8,4	17,1	22,9	8,5	16,0

Source : Direction de la Statistique; ENPE 1995.

Tableau 5.4 : Structure de la population en chômage selon le groupe d'âge, la strate de provinces et le milieu de résidence

En %

Groupe d'âges	Provinces BAJ			Provinces hors BAJ			National		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
15-24	45,0	52,9	49,4	42,4	48,9	43,7	42,7	50,5	44,7
25-44	50,0	32,4	40,3	50,7	42,5	49,2	50,6	38,5	47,5
S/T 15-44	95,0	85,3	89,7	93,1	91,4	92,9	93,3	89,0	92,2
45-59	3,5	10,7	7,5	5,3	4,9	5,2	5,1	7,2	5,7
60&+	1,5	4,0	2,8	1,6	3,7	1,9	1,6	3,8	2,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Direction de la Statistique; ENPE 1995.

Tableau 5.5 : Taux de chômage selon les groupe d'âges, la strate de provinces, le milieu de résidence et le sexe

Masculin **En %**

Groupes d'âges	Provinces BAJ			Provinces hors BAJ			National		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
15 à 24 ans	33,3	18,4	21,1	35,5	13,9	25,4	35,3	15,6	24,3
25 à 44 ans	17,2	9,2	11,7	16,4	8,2	13,8	16,5	8,5	13,4
45 à 59 ans	4,9	4,8	4,8	6,4	2,2	4,9	6,2	3,3	4,9
60 & +	7,4	4,8	5,1	8,2	3,0	5,2	8,1	3,7	5,2
Total	18,4	11,0	12,8	18,8	8,7	14,9	18,7	9,6	14,4

Tableau 5.5 : Taux de chômage selon le groupe d'âges, la strate de provinces, le milieu de résidence et le sexe (Suite)

Féminin **En %**

Groupes d'âges	Provinces BAJ			Provinces hors BAJ			National		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
15 à 24 ans	48,9	4,6	13,2	39,5	7,7	25,3	40,6	6,5	22,0
25 à 44 ans	41,2	4,7	13,1	29,9	9,7	23,4	30,9	7,7	21,2
45 à 59 ans	10,0	5,5	6,0	15,4	4,0	9,4	14,9	4,7	8,3
60 & +	16,8	1,9	3,3	14,0	5,3	8,3	14,4	4,0	6,8
Total	40,9	4,7	11,5	31,3	7,8	21,8	32,2	6,5	19,2

Source : Direction de la Statistique; ENPE 1995.

Tableau 5.6 : Structure de la population en chômage selon le groupe d'âges, le sexe, la strate de provinces et le milieu de résidence

Masculin			En %						
Groupes d'âges	Provinces BAJ			Provinces hors BAJ			National		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
15-24	43,8	56,4	52,1	44,2	53,9	46,4	44,2	55,0	47,5
25-44	49,5	30,8	37,2	48,0	39,0	46,0	48,1	35,5	44,2
45-59	4,8	8,4	7,2	5,9	3,7	5,4	5,8	5,7	5,8
60 & +	1,9	4,4	3,5	1,9	3,4	2,2	1,9	3,8	2,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 5.6 : Structure de la population en chômage selon le groupe d'âges, le sexe, la strate de provinces et le milieu de résidence (Suite)

Féminin			En %						
Groupes d'âges	Provinces BAJ			Provinces hors BAJ			National		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
15-24	46,4	38,0	43,7	40,0	37,6	39,6	40,8	37,7	40,2
25-44	50,5	39,0	46,7	54,5	50,5	53,9	54,0	47,1	52,8
45-59	2,1	20,8	8,2	4,5	7,6	5,0	4,2	11,5	5,5
60&+	1,0	2,2	1,4	1,0	4,3	1,5	1,0	3,7	1,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Direction de la Statistique; ENPE 1995.

**Tableau 5.7 : Structure des chefs de ménage selon le typ d'activité,
le milieu de résidence et la strate de provinces**

En %

Type d'activité	Provinces BAJ			Provinces hors BAJ			National		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Actifs occupés	67,8	75,2	73,2	69,1	77,8	72,0	69,0	76,7	72,3
Chômeurs	4,7	5,5	5,3	4,9	3,8	4,5	4,9	4,5	4,7
Inactifs	27,5	19,3	21,5	26,0	18,4	23,5	26,1	18,8	23,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Direction de la Statistique; ENPE 1995.

**Tableau 5.8 : Structure des actifs occupés selon la situation dans la profession,
le milieu de résidence et la strate de provinces**

En %

Situation dans la profession	Provinces BAJ			Provinces hors BAJ			National		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Salarié	56,8	15,2	22,6	64,5	21,6	45,2	63,7	19,1	39,4
Indépendant	24,0	31,8	30,4	19,0	26,0	22,1	19,5	28,2	24,2
Employeur	2,4	0,7	1,0	3,3	1,6	2,6	3,2	1,3	2,2
Autre	16,8	52,3	46,0	13,2	50,8	30,1	13,6	51,4	34,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Direction de la Statistique; ENPE 1995.

Tableau 5.9 : Structure des actifs occupés selon la durée hebdomadaire de travail en heures travaillées par semaine, le milieu de résidence et la strate de provinces

En %

Durée de travail hebdomadaire en heures	Provinces BAJ			Provinces hors BAJ			National		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
1 à 24	18,2	25,7	24,3	11,0	20,6	15,3	11,7	22,6	17,6
25 à 47	33,2	33,3	33,3	35,8	24,7	30,8	35,6	28,0	31,5
48 & +	48,6	41,0	42,4	53,2	54,7	53,9	52,7	49,4	50,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Direction de la Statistique; ENPE 1995.

Tableau 5.10 : Structure des actifs occupés selon le groupe de professions, le milieu de résidence et la strate de provinces

En %

Groupes de profession	Provinces BAJ			Provinces hors BAJ			National		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Cadres supérieurs	12,0	1,1	3,0	12,0	1,2	7,2	12,0	1,2	6,1
Cadres moyens	14,0	3,2	5,1	15,2	4,3	10,3	15,1	3,9	9,0
Employés	7,0	0,9	2,0	11,2	0,8	6,5	10,8	0,8	5,4
Commerçants	13,8	1,5	3,7	16,7	2,4	10,3	16,4	2,0	8,6
Exploitant agricole	9,1	60,3	51,2	2,2	32,5	15,8	2,9	43,3	24,9
Ouvriers	43,9	33,0	34,9	42,4	58,8	49,8	42,6	48,8	45,9
Professions n.c.a	0,2	0,0	0,1	0,3	0,0	0,1	0,2	0,0	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Direction de la Statistique; ENPE 1995.

**Tableau 5.11 : Structure des actifs occupés selon la branche d'activité,
le milieu de résidence et la strate de provinces**

En %

Branches d'activités	Provinces BAJ			Provinces hors BAJ			National		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Agriculture	14,7	81,6	69,6	5,4	74,1	36,3	6,3	77,0	44,8
Industrie	23,1	6,7	9,6	27,6	11,0	20,1	27,2	9,3	17,4
Bâtiment	8,8	3,7	4,6	6,9	4,3	5,7	7,1	4,1	5,4
Commerce	15,3	3,2	5,4	16,7	4,4	11,2	16,6	4,0	9,7
Services	37,1	4,5	10,4	42,9	5,9	26,3	42,3	5,3	22,3
Activités mal désignées	1,0	0,3	0,4	0,5	0,3	0,4	0,5	0,3	0,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Direction de la Statistique; ENPE 1995.

**Tableau 5.12 : Structure des chômeurs selon la durée de chômage,
le milieu de résidence et la strate de provinces**

En %

Durée de chômage	Provinces BAJ			Provinces hors BAJ			National		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Moins de 12 mois	29,2	52,8	42,3	26,6	39,3	29,0	26,8	44,6	31,4
12 mois et plus	70,8	47,2	57,7	73,4	60,7	71,0	73,2	55,4	68,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Direction de la Statistique; ENPE 1995.

**Tableau 5.13 : Structure des chômeurs selon le moyen de recherche,
le milieu de résidence et la strate de provinces**

En %

Moyens de recherche	Provinces BAJ			Provinces hors BAJ			National		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Contact direct	27,3	48,7	39,1	39,2	44,9	40,3	37,8	46,4	40,0
Amitié et famille	36,8	30,6	33,4	30,2	33,8	30,9	31,0	32,6	31,4
Concours, demandes & annonces	31,4	6,3	17,6	25,1	11,2	22,5	25,8	9,3	21,6
Autres	4,5	14,4	9,9	5,5	10,1	6,3	5,4	11,7	7,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Direction de la Statistique; ENPE 1995.

Tableau 5.14 : Taux d'activité selon la province du BAJ, le milieu de résidence et le sexe

En %

Provinces	Urbain			Rural			Ensemble		
	Mas	Fém	Total	Mas	Fém	Total	Mas	Fém	Total
El kelaa	50,2	11,3	29,8	56,2	4,9	31,3	55,1	6,2	31,1
Ouarzazate	42,8	7,5	24,9	41,7	10,9	25,8	41,9	10,2	25,6
Taroudant	52,6	10,4	31,7	50,2	12,9	30,7	50,7	12,4	30,9
Essaouira	56,5	16,6	36,5	55,4	6,4	30,8	55,6	8,2	31,8
Azilal	45,9	9,7	27,2	51,7	4,1	27,9	50,9	4,8	27,8
Chefchaouen	48,1	12,7	31,0	45,1	23,1	34,2	45,4	22,1	33,9
Sidi-Kacem	51,1	12,6	31,9	49,9	7,4	28,9	50,3	8,8	29,7
Tiznit	46,7	8,5	27,4	40,9	14,5	26,2	42,1	13,4	26,4
Safi	51,0	17,0	33,6	56,4	12,5	35,1	54,0	14,6	34,4
Chichaoua	51,0	11,5	30,8	54,4	12,9	33,3	54,1	12,7	33,0
El haouz	51,2	8,6	29,3	54,5	6,9	30,7	54,2	7,1	30,6
Taza	43,3	12,6	27,3	46,6	6,3	26,2	45,7	8,2	26,5
Al hoceima	45,5	9,2	26,9	48,0	11,2	28,9	47,2	10,6	28,3

Source : Direction de la Statistique; RGPH 1994.

Tableau 5.15 : Taux de chômage selon la province du BAJ, le milieu de résidence et le sexe

En %

Provinces	Urbain			Rural			Ensemble		
	Mas	Fém	Total	Mas	Fém	Total	Mas	Fém	Total
El kelaa	16,1	33,2	19,5	7,2	7,9	7,2	8,7	17,3	9,5
Ouarzazate	20,1	36,6	22,6	14,7	6,6	12,9	15,8	11,0	14
Taroudante	17,0	30,6	19,2	10,0	4,0	8,7	11,4	8,2	10,8
Essaouira	14,6	35,1	19,2	5,3	7,0	5,5	6,9	16,7	8,2
Azilal	19,8	34,3	22,4	10,0	12,3	10,1	11,1	18,4	11,7
Chefchaouen	15,7	36,7	19,8	6,1	1,3	4,5	7,1	3,2	5,9
Sidi-Kacem	19,4	37,6	23,0	14,7	16,7	14,9	16,0	24,8	17,3
Tiznit	16,7	52,5	22,3	19,9	6,3	15,7	19,2	11,7	17,1
Safi	19,1	31,6	22,3	8,8	9,6	9,0	13,1	21,6	14,9
Chichaoua	14,5	16,0	14,8	5,9	3,5	5,4	6,7	4,7	6,3
El Haouz	15,4	27,8	17,2	6,9	5,9	6,8	7,6	8,0	7,6
Taza	26,2	43,8	30,4	17,1	26,3	18,2	19,5	34,4	21,9
Al-Hoceima	17,6	47,7	22,9	13,4	10,1	12,7	14,6	19,5	15,6

Source : Direction de la Statistique; RGPH 1994.

**Tableau 5.16 : Population active occupée selon le secteur d'activité,
la province du BAJ et le milieu de résidence**

En %

Provinces	Urbain			Rural			Ensemble		
	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)
El kelaa	8,6	30,9	60,5	81,9	6,8	11,3	69,8	10,7	19,5
Ouarzazate	9,0	29,6	61,4	65,2	22,1	12,7	55,1	23,5	21,4
Taroudante	18,0	22,8	59,2	75,2	11,2	13,6	82,5	7,1	10,4
Essaouira	12,9	32,6	54,5	82,1	6,4	11,5	70,1	10,9	19,0
Azilal	9,0	25,9	65,1	79,0	11,1	9,9	70,9	12,8	16,3
Chefchaouen	8,2	24,8	67,0	92,0	1,8	6,2	85,6	3,6	10,8
Sidi-kacem	9,0	27,9	63,1	81,0	7,2	11,8	61,5	12,8	25,7
Tiznit	8,4	23,8	67,8	69,3	10,4	20,3	57,6	12,9	29,5
Safi	10,4	39,8	49,8	76,7	11,2	12,1	49,7	22,8	27,5
Chichaoua	11,4	32,5	56,1	78,6	12,1	9,3	72,8	13,9	13,3
Al haouz	11,0	28,6	60,4	77,3	12,2	10,5	72,8	13,3	13,9
Taza	5,0	29,1	65,9	80,8	7,8	11,4	60,7	13,4	25,9
Al hoceima	9,0	27,5	63,5	83,4	5,0	11,6	64,5	10,8	24,7

Source : Direction de la Statistique; RGPH 1994.

Notes :

(1) : Primaire (Agriculture, élevage, forêt et pêche).

(2) : Secondaire (Mines, Industrie et Artisanat, Eau, Electricité et Energie, B.T.P).

(3) : Tertiaire (Commerce, Transport et Communication, Services, Administration Publique, Education, Santé et Action Sociale, Autres).

6. NIVEAU ET DISTRIBUTION DES DEPENSES DE CONSOMMATION

Tableau 6.1 : Répartition de la population selon le niveau de dépenses (moyenne et médiane) par strate de provinces et milieu de résidence

Indicateurs	Urbain			Rural		
	BAJ	Hors BAJ	Total	BAJ	Hors BAJ	Total
1. % de la population ayant une dépense inférieure à la moyenne	63,7	66,2	66,1	63,9	63,4	64,1
2. % de la population ayant une dépense comprise entre le seuil de pauvreté et la moyenne	48,6	53,8	53,6	43,4	47,7	46,2
3. Médiane : 50 % des personnes dépensant par an moins de : (en DH de 1990/91)	6980	7074	7074	3706	3735	3735

Source : Direction de la Statistique; ENNVN 1990-91

**Tableau 6.2 : D.A.M.P et coefficients budgétaires selon la strate de provinces
et le milieu de résidence (1)**

Indicateurs	Strate de provinces		
	BAJ	Hors BAJ	TOTAL
URBAIN			
1. D.A.M.P alimentaire	3494 (41,6)	3736 (40,2)	3718 (40,3)
2. D.A.M.P non alimentaire	4904 (58,4)	5556 (59,8)	5505 (59,7)
3. D.A.M.P Totale	8398 (100,0)	9292 (100,0)	9223 (100,0)
4. Dépense médiane	6980	7074	7074
RURAL			
1. D.A.M.P alimentaire	2401 (55,7)	2631 (54,0)	2527 (54,5)
2. D.A.M.P non alimentaire	1913 (44,3)	2245 (46,0)	2096 (45,5)
3. D.A.M.P Totale	4314 (100,0)	4876 (100,0)	4623 (100,0)
4. Dépense médiane	3706	3735	3735
ENSEMBLE			
1. D.A.M.P alimentaire	2544 (52,5)	3291 (43,8)	3085 (45,5)
2. D.A.M.P non alimentaire	2304 (47,5)	4222 (56,2)	3695 (54,5)
3. D.A.M.P Totale	4848 (100,0)	7513 (100,0)	6780 (100,0)
4. Dépense médiane	5058	5064	5064

Source : Direction de la Statistique; ENNVN 1990-91.

Note: DAMP: Dépense annuelle moyenne par personne.

(1) La première ligne donne la dépense annuelle moyenne par personne en DH de 1991; la seconde donne sa part en % dans le total général des dépenses.

**Tableau 6.3 : Distribution comparée des dépenses selon les déciles
de la dépense totale annuelle par personne**

En %

Indicateurs	Strate de province		
	BAJ	Hors BAJ	Total
URBAIN			
1. Part dans la dépense alimentaire (en %)			
- Décile 1	3,0	3,4	3,4
- Décile 10	22,7	22,7	22,7
- Rapport des parts décile (décile 10/décile 1)	7,6	6,7	6,7
2. Part dans la dépense totale (en %)			
- Décile 1	2,5	2,6	2,6
- Décile 10	29,0	29,4	29,4
- Rapport des parts décile (décile 10/décile 1)	11,6	11,3	11,3
RURAL			
1. Part dans la dépense alimentaire (en %)			
- Décile 1	4,1	3,9	4,0
- Décile 10	21,9	21,2	21,4
- Rapport des parts décile (décile 10 /décile 1)	5,3	5,4	5,4
2. Part dans la dépense totale (en %)			
- Décile 1	3,7	3,6	3,6
- Décile 10	25,0	25,0	25,0
- Rapport des parts décile (décile 10 /décile 1)	6,8	6,9	6,9
ENSEMBLE			
1. Part dans la dépense alimentaire (en %)			
- Décile 1	3,5	3,6	3,6
- Décile 10	23,1	24,0	23,7
- Rapport des parts décile (décile 10/décile 1)	6,6	6,7	6,6
2. Part dans la dépense totale (en %)			
- Décile 1	2,8	2,7	2,7
- Décile 10	29,7	31,0	30,8
- Rapport des parts décile (décile 10/décile 1)	10,6	11,5	11,4

Source : Direction de la Statistique; ENNVN 1990-91.

**Tableau 6.4 : Distribution comparée des dépenses selon les quintiles
de la dépense totale annuelle par personne**

En %

Indicateurs	Type de province		
	BAJ	Hors BAJ	Total
URBAIN			
- Quintile I	2 962	3 027	3 021
- Quintile V	19 700	20 850	20 771
- Rapport des Quintiles (V/I)	6,7	6,9	6,9
RURAL			
- Quintile I	1 977	1 982	1 980
- Quintile V	8 943	9 488	9 283
- Rapport des Quintiles (V/I)	4,5	4,8	4,7
ENSEMBLE			
- Quintile I	2 228	2 253	2 242
- Quintile V	14 523	15 838	15 695
- Rapport des Quintiles (V/I)	6,5	7,0	7,0

Source : Direction de la Statistique; ENNM 1990-91.

Note : Le quintile I regroupe les 20% de la population qui réalisent les dépenses totales annuelles par personne les plus faibles; le quintile V est formé des 20% qui réalisent les dépenses totales annuelles par personne les plus élevées.

**Tableau 6.5 : D.A.M.P (1) des populations pauvres et coefficients budgétaires
selon les grands groupes de biens et services, la strate
de provinces et le milieu de résidence**

ENSEMBLE
1991

1ère ligne: DAMP en DH de

2ème ligne: Coefficient en %

Grands groupes de biens et services	Provinces BAJ		Provinces hors BAJ		Ensemble des provinces	
	Pauvre	Non pauvre	Pauvre	Non pauvre	Pauvre	Non pauvre
D.A.M.P Alimentaire	1167 60,0	2869 51,8	1186 58,4	3546 43,4	1178 59,0	3373 45,0
D.A.M.P Non Alimentaire	779 40,0	2665 48,2	845 41,6	4632 56,6	819 41,0	4128 55,0
Total général	1946 100,0	5534 100,0	2031 100,0	8178 100,0	1997 100,0	7501 100,0

URBAIN

Grands groupes de biens et services	Provinces BAJ		Provinces hors BAJ		Ensemble des provinces	
	Pauvre	Non pauvre	Pauvre	Non pauvre	Pauvre	Non pauvre
D.A.M.P Alimentaire	1017 47,6	3772 41,4	1192 54,1	3938 40,0	1174 53,5	3926 40,1
D.A.M.P. non alimentaire	1118 52,4	5330 58,6	1010 45,9	5917 60,0	1021 46,5	5873 59,9
Total général	2135 100,0	9102 100,0	2202 100,0	9855 100,0	2195 100,0	9799 100,0

RURAL

Grands groupes de biens et services	Provinces BAJ		Provinces hors BAJ		Ensemble des provinces	
	Pauvre	Non pauvre	Pauvre	Non pauvre	Pauvre	Non pauvre
D.A.M.P. alimentaire	1178 61,0	2716 55,1	1182 61,7	2906 53,4	1180 61,3	2823 54,1
D.A.M.P. non alimentaire	754 39,0	2212 44,9	733 38,3	2532 46,6	744 37,7	2392 45,9
Total général	1932 100,0	4928 100,0	1915 100,0	5438 100,0	1924 100,0	5215 100,0

Source : Direction de la Statistique; ENVM 1990-91.

(1) Note : DAMP: dépense annuelle moyenne par personne.

Tableau 6.6 : Volume et taux de pauvreté en 1990/91 selon la strate de provinces et le milieu de résidence

Indicateurs	Strate de provinces		
	BAJ	Hors BAJ	TOTAL
URBAIN			
1. Taux de pauvreté (en %)	10,1	7,4	7,6
2. Effectif de la population pauvre (en milliers)	93	815	908
3. Part dans la population (en %)	7,7	92,3	46,9
RURAL			
1. Taux de pauvreté (en %)	20,5	16,0	18,0
2. Effectif de la population pauvre (en milliers)	1255	1193	2448
3. Part dans la population (en %)	45,0	55,0	53,1
ENSEMBLE			
1. Taux de pauvreté (en %)	19,1	10,8	13,1
2. Effectif de la population pauvre (en milliers)	1348	2008	3356
3. Part dans la population (en %)	27,5	72,5	100,0

Source : Direction de la Statistique; ENNVN 1990/91.

Tableau 6.7 : D.A.M.P et coefficients budgétaires selon les grands groupes de biens et services et la strate de provinces (1)

ENSEMBLE

Grands groupes de biens et services	D.A.M.P en DH 1991		
	Provinces BAJ	Provinces hors BAJ	Ensemble des provinces
Alimentation et boissons	2544	3291	3085
	(52,5)	(43,8)	(45,5)
Habillement	252	477	415
	(5,2)	(6,3)	(6,1)
Habitation et énergie (y.c frais de téléphone et frais des domestiques)	775	1331	1178
	(16,0)	(17,7)	(17,4)
Equipements ménagers	208	325	293
	(4,3)	(4,3)	(4,3)
Hygiène et soins médicaux	227	538	453
	(4,7)	(7,2)	(6,7)
transport et communication	216	468	399
	(4,4)	(6,2)	(5,9)
Loisirs, enseignement et culture	209	464	394
	(4,3)	(6,2)	(5,8)
Autres biens et services	269	400	364
	(5,5)	(5,3)	(5,5)
Dépenses non destinées à la consommation	148	219	199
	(3,1)	(2,9)	(2,9)
D.A.M.P Alimentaire	2544	3291	3085
D.A.M.P Non Alimentaire	2304	4222	3695
Total général	4848	7513	6780
	100,0	100,0	100,0
Médiane	5058	5064	5064

Source: Direction de la Statistique; ENNVN 1990/91.

(1) Pour chaque groupe de produits, la première ligne donne la dépense annuelle moyenne par personne (DAMP) en DH; la seconde donne sa part dans le total général des dépenses.

Tableau 6.8 : D.A.M.P et coefficients budgétaires selon les grands groupes de biens et services et la strate de provinces (1)

URBAIN

Grands groupes de biens et services	D.A.M.P 1990/91		
	Provinces BAJ	Provinces hors BAJ	Ensemble des provinces
Alimentation et boissons	3494	3736	3718
	(41,6)	(40,2)	(40,3)
Habillement	507	583	577
	(6,0)	(6,3)	(6,3)
Habitation et énergie (y.c frais de téléphone et frais des domestiques)	1396	1733	1707
	(16,6)	(18,6)	(18,5)
Equipements ménagers	428	419	419
	(5,1)	(4,5)	(4,5)
Hygiène et soins médicaux	672	730	726
	(8,0)	(7,9)	(7,9)
Transport et communication	347	626	605
	(4,1)	(6,7)	(6,6)
Loisirs, enseignement et culture	721	677	681
	(8,6)	(7,3)	(7,4)
Autres biens et services	516	481	484
	(6,1)	(5,2)	(5,2)
Dépenses non destinées à la consommation	317	307	306
	(3,8)	(3,3)	(3,3)
D.A.M.P Alimentaire	3494	3736	3718
D.A.M.P Non Alimentaire	4904	5556	5505
Total général	8398	9292	9223
Médiane	6980	7074	7074

Source : Direction de la Statistique; ENNVN 1990/91.

(1) Pour chaque groupe de produits, la première ligne donne la dépense annuelle moyenne par personne (DAMP) en DH; la seconde donne sa part dans le total général des dépenses.

Tableau 6.9 : D.A.M.P et coefficients budgétaires selon les grands groupes de biens et services et la strate de provinces (1)

RURAL

Grands groupes de biens et services	D.A.M.P 1990/91		
	Provinces BAJ	Provinces hors BAJ	Ensemble des provinces
Alimentation et boissons	2401	2631	2527
	(55,7)	(54,0)	(54,5)
Habillement	214	319	272
	(5,0)	(6,5)	(5,9)
Habitation et énergie (y.c. frais de téléphone et frais des domestiques)	682	735	711
	(15,8)	(15,1)	(15,4)
Equipements ménagers	174	186	181
	(4,1)	(3,8)	(3,4)
Hygiène et soins médicaux	160	254	212
	(3,7)	(5,2)	(4,6)
Transport et communication	196	236	218
	(4,5)	(4,9)	(4,7)
Loisirs, enseignement et culture	131	147	140
	(3,0)	(3,0)	(3,0)
Autres biens et services	233	279	258
	(5,4)	(5,7)	(5,6)
Dépenses non destinées à la consommation	123	89	104
	(2,9)	(1,8)	(2,2)
D.A.M.P Alimentaire	2401	2631	2527
D.A.M.P Non Alimentaire	1913	2245	2096
Total général	4314	4876	4623
Médiane	3706	3735	3735

Source : Direction de la Statistique; ENNVN 1990/91.

(1) Pour chaque groupe de produits, la première ligne donne la dépense annuelle moyenne par personne (DAMP) en DH; la seconde donne sa part dans le total général des dépenses.

DIRECTION DE LA STATISTIQUE
RUE MOHAMED BELHASSAN EL OUAZZANI HAUT-AGDAL B.P 178
TEL : 77.36.06 - FAX : 77.30.42 & 77.32.17
10001 RABAT - MAROC